

LIEUX DE PECHE ET PRODUCTION DU POISSON A BOULOGNE-SUR-MER

Les travaux consacrés à l'étude de la production du poisson dans un port comportent toujours une partie statistique très développée.

Une analyse chiffrée des apports, en quantité et en valeur, par espèce ou catégorie, offre un intérêt incontestable. Les chiffres, les courbes qu'ils font naître concrétisent, en effet, à la fois l'importance du port (sa place dans l'économie des pêches), sa fonction essentielle (celle d'être un port de pêche fraîche ou de pêche salée), ses caractères propres (port de pêche artisanale ou de pêche industrielle). Les nombres ont une grande valeur : ils illustrent des phénomènes ; ils autorisent celui qui les commente et les compare avec ceux d'années antérieures à constater des tendances, à discerner des évolutions.

Cependant, ils ne sauraient suffire, à eux seuls, à expliquer la physionomie d'une production, encore moins à donner les raisons profondes de son évolution. Pour ce faire, il faut dépasser le stade des chiffres, scruter les courbes non plus de l'extérieur mais de l'intérieur, c'est-à-dire, en éclairer l'allure, le sens grâce à une étude approfondie de facteurs influençant la production. C'est pourquoi, les auteurs, soucieux de faire œuvre explicative, avant de se lancer dans un commentaire statistique, esquissent une description des installations portuaires réservées à la pêche, des types de navires utilisés, des techniques adoptées, ils essaient aussi de comprendre la structure financière et la mentalité de l'armement pour dégager les rapports qu'il y a entre la production et les moyens techniques, financiers, humains mis en œuvre pour y parvenir. Ils réservent dans leurs travaux, une place non négligeable à la vente, à la commercialisation, à la distribution du poisson, au pouvoir d'absorption du marché montrant, par là, la réciprocité existant entre la consommation et la production, la première rendant possible la seconde. C'est pourquoi aussi, les plus avisés d'entre eux mettent en lumière les liens qui unissent la production et les lieux de pêche. Car ils savent que, sans une connaissance véritable du milieu physique, il est impossible de comprendre toute production : de même que la production charbonnière est tributaire de la situation du bassin houiller, de la largeur des filons, de leur profondeur, de la teneur de la houille en carbone..., de même, la quantité de poisson débarquée dans un port, la variété des espèces capturées, la nature même de ces espèces dépendent étroitement de la richesse de la mer, de sa situation en latitude, de sa profondeur... bref, d'un grand nombre de facteurs physiques.

Que pour une raison quelconque, les conditions régnant sur le milieu physique changent, la production s'en trouvera modifiée, en quantité et en valeur.

Bien plus, la physionomie du port elle-même (installations por-

tuaires, types de navires, structure financière de l'armement, mentalité des hommes...) évoluera tant il est vrai que l'initiative de l'homme aussi nécessaire qu'elle puisse être — n'est pas suffisante ; pour qu'elle — aussi nécessaire qu'elle puisse être — n'est pas suffisante ; pour qu'elle puisse s'exercer, il faut que les dons de la nature le lui permettent, elle doit sans cesse s'adapter à eux ; en particulier, si les lieux de pêche traditionnellement exploités s'appauvrissent, il faut en rechercher d'autres avec toutes les conséquences techniques, financières, humaines que cela comporte.

Une courbe, un chiffre sont toujours le reflet de l'action de l'homme sur un milieu.

Dans les pages suivantes, on s'efforcera donc d'étudier la production du poisson à Boulogne en tenant, le plus possible, compte de la notion de milieu physique.

Première Partie

LE MILIEU PHYSIQUE

Définition : La pêche à Boulogne s'effectue au moyen du chalut, sorte de poche triangulaire qui drague le fond de la mer et ramène dans les mailles des filets qui la constituent toutes sortes de poissons, démersaux et pélagiques¹.

Le milieu physique se compose donc, d'une part, du sol d'une part, du sol sous-marin et, d'autre part, de la mer qui le baigne.

Limites du milieu physique.

Elles coïncident avec l'extension en longitude et en latitude des lieux de pêche. Si l'on s'en tient aux résultats des deux dernières années, on observe qu'en 1960, un seul chalutier s'est aventuré au-delà des 63° de latitude nord. Tous les autres navires ont exploité, exclusivement, les fonds du Plateau Continental formant la Mer du Nord et la Fosse norvégienne, la Manche Orientale et la Mer Celtique (mer d'Irlande et Baie de Liverpool y compris).

En 1961, la situation a peu évolué par rapport à l'année précédente, quoique quelques chalutiers se soient rendus aux îles Feroë et que des reconnaissances à but expérimental aient été tentées au large des côtes septentrionales de la Norvège, en novembre et décembre.

1. A certaines époques de leur vie, notamment, en période de ponte, les poissons pélagiques (qui vivent à la différence des poissons démersaux non sur le fond de la mer mais entre la surface de l'eau et le fond), fréquentent le fond de la mer.

C'est donc à l'intérieur d'un vaste triangle de 16 degrés de base et de plus de 12 degrés de hauteur, que se situent les lieux de pêche fréquentés par les chalutiers boulonnais.

I - ETUDE DU MILIEU PHYSIQUE : LE SOL SOUS-MARIN.

A) Etude de la topographie. Dans les lignes qui suivent comme sur la carte ci-jointe, on s'intéressera surtout aux lieux de pêche visités habituellement par les marins boulonnais.

a) *La Mer du Nord*

Ses limites sont :

- au sud, le Détroit du Pas-de-Calais ;
- au nord, l'isobathe théorique de 200 mètres ;
- à l'est, les côtes de France, de Belgique, de Hollande, d'Allemagne, de Danemark et les accores² du talus occidental de la Fosse de Norvège.
- à l'ouest, la Grande-Bretagne, les îles Orcades et Shetlands.

On peut diviser la Mer du Nord en deux grandes zones séparées par l'isobathe 80 mètres.

1) *La Mer du Nord peu profonde* : l'isobathe 80 mètres la limite au Nord.

On y distingue une zone côtière ou Mer du Nord méridionale et une zone intermédiaire ou Mer du Nord centrale.

— *La zone côtière* (0-40 mètres).

Très développée le long des côtes danoises, allemandes, hollandaises, belges, françaises et anglaises, elle s'amenuise au pied du littoral septentrional de l'Angleterre et disparaît presque totalement en bordure des côtes écossaises ; la profondeur ne dépasse généralement pas 40 mètres sauf, vers le Détroit du Pas-de-Calais où s'ouvre une fosse légèrement creusée (50 mètres), parsemée de bancs qui rendent la navigation délicate.

La monotonie du relief n'est troublée que par une série de crêtes étroites (bancs de sable) orientées, au large du NO au SE et, près des côtes, du NE au SO.

— *Lieux de pêche de Mer du Nord méridionale.*

La zone côtière renferme la majorité des lieux de pêche de la flotte artisanale :

- bancs de Terschelling et du Texel
- bancs des Flandres (belge et française)
le Sandettie, le Blanc-nez

2. Bordures.

- bancs de l'embouchure de la Tamise
banc Goodwin.

La flotte de pêche industrielle ne fréquente que les lieux suivants :
Smith Knoll, North et West Hinder, Sandettie.

- *La zone intermédiaire ou Mer du Nord centrale* (40 à 80 mètres).

Le Plateau sous-marin qui la supporte s'abaisse, d'une part, du SE au NO et, d'autre part, de l'E et de l'O vers le Centre, de 40 à 80 mètres.

C'est une région de transition entre la Mer du Nord côtière et la Mer du Nord profonde. En effet, au centre, un grand banc : le Dogger Bank (13 à 40 mètres) rappelle la zone côtière par la faible hauteur d'eau qui le recouvre tandis qu'au Nord, les hauts versants d'une large vallée sous-marine s'avancent du Nord jusqu'au pied du Dogger Bank et séparant la partie septentrionale du Plateau en deux, annoncent déjà, la Mer du Nord profonde.

- *Les lieux de pêche de la Mer du Nord centrale.*

Principalement localisés sur les parties orientale et centrale du Plateau, ils sont constitués, à l'image du relief, par une alternance de bancs et de creux (« hole » ou « Pit ») n'atteignant jamais 100 mètres.

Du N au S et de l'O à l'E, on a :

- l'East Bank
- le Grand et le Petit Fisher Bank
- le Dogger Bank
- le S. W. Spit
- le Skale hole, le Well Bank, le Great Silver Pit
- le Cleaver Bank, le Markham's Hole, le Botney Gut et le Coal Pit.

- 2) *La Mer du Nord septentrionale ou Mer du Nord profonde.*

Elle est en étroite liaison avec la zone méridionale de la Mer de Norvège, l'Océan Atlantique et la Mer Baltique, grâce au talus abrupt (200 à 500 mètres) terminant le Plateau Continental.

Le sol sous-marin est formé d'un plateau s'abaissant par paliers du SO au NE entaillé profondément par une vallée sous-marine, aboutissant aux fosses du Fladen et du Gut, entre la Fosse Norvégienne et le Plateau surélevé des Shetlands-Orcades. On note sur ce plateau de nombreux accidents, comme ceux des Devil's Hole, trous communiquant, par des vallées en auge qui débouchent dans le Canal du Swatchway (80 à 90 mètres), avec la partie méridionale de la Fosse de Fladen. La Fosse de Fladen est une cuvette assez vaste aux pentes douces (145 mètres maximum).

— *Les lieux de pêche de Mer du Nord profonde* sont visités toute l'année par les chalutiers les plus puissants.

Ce sont, *hors du Plateau Continental* proprement dit, ceux situés sur la bordure orientale de la Fosse Norvégienne (Utsire Hole) de 61° à 57° 30 de latitude Nord et de 5 à 7° de longitude Est de Greenwich.

Ceux du Talus abrupt mettant le Plateau Continental en relation avec l'Océan Atlantique et, par la Fosse de Norvège, avec la partie méridionale de la Mer de Norvège et de la Mer Baltique.

Sur le *Plateau Continental*, ce sont, d'O en E et du N au S :

- les fosses de Bressay Ground, de Fladen Ground, des Devil's Hole, de Eastern Hole, du Farn Deep.
- les bancs de Flugga et Viking Bank, de part et d'autre de la dépression sous-marine Centrale.
- les bancs de Bressay - Patch - Utsire ; le Ling Bank, le North East Bank.

b) *La Manche Orientale*

Elle est peu profonde, mais son sol sous-marin s'inclinant du N.E au S.O, elle devient plus profonde à mesure que l'on s'avance vers l'ouest.

Une série de crêtes sableuses et une dépression cantrale (50-60 mètres) parsemée de bancs nombreux accidentent le Plateau sous-marin.

Lieux de pêche de Manche orientale

Ils intéressent particulièrement la flotte artisanale, accessoirement, la flotte industrielle. Les chalutiers de pêche artisanale travaillent sur les bancs du Varne, du Colbart, dans le Détroit du Pas-de-Calais, sur les hauts fonds de la Côte anglaise, de Douvres à Beachy Head (Royal Sovereign, Thief) et ceux de la côte française (Vergoyer, Bassure de Baas, grande Bassurelle).

En novembre et décembre, la flotte de pêche industrielle chalute sur le Vergoyer (S.O de Boulogne) et l'Ailly (N.O de Dieppe).

c) *Le Plateau Celtique - la Mer d'Irlande - la Baie de Liverpool.*

Dans sa partie méridionale, le Plateau Continental franco-anglais est très large ; dans sa partie septentrionale, il s'amincit. Les profondeurs inférieures à 40 et 80 mètres sont très peu représentées ; elles ne se rencontrent que dans le S.O de l'Angleterre et le long des côtes E et S.E de l'Irlande. Partout ailleurs, le fond s'abaisse plus rapidement des côtes à la haute mer. Entre l'Irlande et l'Angleterre, l'isobathe de 80 mètres délimite une fosse, dont la profondeur augmente dans le Nord et dans le Sud (Fosse de Smalls). Le relief du Plateau Continental présente, notamment dans sa portion S.O, une suite de vallées et de bancs

(qui sont les sommets des chaînes séparant ces vallées) ; l'orientation générale de ces bancs est N.E-S.O.

Lieux de pêche du Plateau Celtique.

Ce sont : la fosse de Smalls, les eaux proches de Waterford, Ballycotton, Melville, Cockburn, Labadie et les fonds compris entre les 50 et 51° de latitude Nord et les 4°, 5° et 6° de longitude Ouest de Greenwich, entre autres : Trévoise et Longship, enfin³ les lieux de pêche de la Baie de Liverpool et ceux qui avoisinent les côtes E de l'île de Man.

De cette étude de la topographie du fond des mers fréquentées par les chalutiers de Boulogne, il résulte que les navires ne travaillent pas dans des profondeurs supérieures à 500 mètres.

A chaque type de navire correspondent des fonds particuliers : Le domaine des bateaux de pêche artisanale se situe en Mer du Nord et en Manche Orientale sur la plage côtière (0 à 40 mètres) ; les navires de pêche industrielle de puissance moyenne ne chalutent pas sur les fonds supérieurs à 100 mètres ; les plus grands fonds (100 à 500 mètres) sont réservés aux chalutiers, les plus puissants. A mesure que le bateau se rend dans des zones plus éloignées du littoral, il lui faut une puissance (machine et treuil) supérieure du fait de la distance et de la profondeur de la mer. *Il y a donc une relation intime entre la topographie des lieux de pêche et leur déplacement en latitude et en longitude et celle de la puissance des navires.*

Il y a encore un rapport direct entre la topographie du fond et la longueur des funes tirant le chalut.

Il y a enfin, une relation entre la topographie et la nature du poisson capturé. On verra, ultérieurement, *qu'il y a concordance entre l'habitat des espèces et la profondeur de l'eau* ; le patron de pêche doit savoir « tenir les fonds » ; s'il remarque que le hareng se cantonne sur les fonds de 100 mètres, il cherche à ne pas dépasser cette profondeur ; s'il désire capturer certaines autres espèces : le colin noir, par exemple, il « creuse » c'est-à-dire qu'il traîne son chalut dans des endroits plus profonds.

B) Etude de la nature des fonds.

Atteindre le poisson là où il est supposé se trouver, n'est pas toujours possible. Il existe des fonds non chalutables ; ce sont les fonds rocheux ; il en est d'autres plus accessibles, à condition de garantir le train de pêche ; ce sont les fonds de pierre ; certains sont difficilement chalutables (ils requièrent pour être exploités une grande adresse) : ce sont les fonds vaseux ; d'autres, au contraire — c'est le cas des fonds sableux — n'offrant aucune résistance au chalut sont très aisément chalutables.

Dans l'ensemble, les sédiments recouvrant les lieux de pêche

3. A noter qu'en 1960, 3 navires ont travaillé dans le Nord-Est de l'Irlande à Inishtrahull.

boulonnais sont constitués de sable fin ou grossier, parsemé, de-ci de-là, de petites ou de grosses pierres ; ils sont donc favorables à la pêche. Cependant, les pêcheurs boulonnais rencontrent des fonds de pierres (celles-ci pouvant atteindre quelques mètres) dans les régions proches du Talus bordant le Plateau Continental — en Mer du Nord — près des îles Orcades et Shetlands, au Patch, dans le N.E de la région Bressay-Fladen, à l'Est du Gut ; sur les pentes O en N.E. du Dogger Bank ; — en Atlantique — le long des Côtes O de la Cornouaille anglaise, à l'entrée méridionale de la Mer d'Irlande et dans le secteur d'Inishtrahull. Les fonds vaseux apparaissent principalement aux endroits où les courants de fonds sont ou ont été faibles de tout temps : sur les pentes du Talus Continental, dans la Fosse Norvégienne, dans la Fosse de Fladen, au Nord du Gut, au Sud du Fisher Bank, et, en plus petite quantité, sur le talus S.E du Dogger Bank ; ils couvrent encore des surfaces importantes autour de l'Île de Man et au large des côtes S de l'Irlande.

Chaque espèce de poisson affectionne plus particulièrement tel ou tel fond, notamment en période de ponte : le hareng, par exemple, évite alors les fonds vaseux trop mous. *Il y a donc un rapport entre la nature du fond et la répartition des espèces.*

II - ETUDE DU MILIEU PHYSIQUE : LA MER.

La mer qui recouvre les lieux de pêche boulonnais forme un milieu ambiant dans lequel vivent, tout à tour ou en même temps, des espèces nombreuses, de race et de nature très différentes. Les conditions très variées et variables qui régissent dans ce milieu en perpétuel changement ont une répercussion directe sur la densité, la diversité et la distribution des espèces.

Plus qu'une répartition géographique, on assiste à une répartition hydrologique de la faune commandée, en grande partie, par la température et la salinité des eaux, par la circulation océanique, par la richesse de la mer en nourriture. Il semble donc nécessaire de consacrer une courte étude à ces principaux facteurs.

1) Température - salinité et habitat.

Si beaucoup de poissons, eurythermes et euryhalins — les démersaux en particulier — supportent assez aisément de grands écarts de température et de salinité, d'autres sténothermes et sténohalins, ne le peuvent et fuient, les uns, devant l'avancée des eaux océaniques chaudes et salées, les autres devant l'arrivée des eaux continentales froides et moins salées. Chaque espèce n'apparaît que si elle trouve un milieu dans lequel elle s'épanouira en toute euphorie ; en période de ponte surtout, chacune est sensible aux écarts de température et de salinité. On a indiqué, ci-dessous, les conditions optima de température et de salinité, pour quelques poissons représentatifs des prises boulonnaises.

	Températures extrêmes supportables		Températ. moyennes optimales	Salinité maximale
Hareng (clupea harengus)	0°	10°	5°	moins de 35 ‰
Morue (gadus callarias)	0°	8°	4°	moins de 35 ‰
Anon (gadus aeglefinus)	2°	10°	6°	35 ‰
Flétan (hippoglossus vulgaris)	0°	7°	3 à 4°	35 ‰
Chien Merlu (merlucius merlucius)	6° 8°	14° 16°	10° 12°	34,5 à 35 ‰ plus de 35 ‰
Maquereau (scomber scombrus)	9°	18°	13°	plus de 35 ‰

Pour tous les poissons, êtres au sang froid et particulièrement pour les sténothermes et sténohalins des écarts trop grands de température et de salinité amènent la disparition de l'espèce. Les eaux océaniques sont donc accompagnées, dans leur déplacement vers les latitudes septentrionales par « un cortège d'êtres vivants ». Quand le grand mouvement prend fin et que les eaux atlantiques refroidies reculent, les poissons qu'elles amenaient disparaissent avec elles; à leur tour, les espèces des eaux continentales les remplacent.

C'est un privilège pour les lieux de pêche fréquentés par les boulonnais d'être situés sous une latitude tempérée donc d'être caractérisés par des variations de température et de salinité consécutives à l'alternance de l'hiver et de l'été et d'être touchés par des mouvements transgressifs d'eaux continentale et atlantique qui accentuent encore les écarts de température et salinité favorisant l'apparition d'espèces caractéristiques, les unes, des eaux froides peu salées (morue, ânon, hareng, flétan) les autres, des eaux plus chaudes et plus salées (merlu, maquereau). La variété des prises de Boulogne, ne se comprend qu'à la lumière d'une étude des variations de salinité régnant sur les lieux de production.

Etude des variations de température et de salinité sur les lieux de pêche boulonnais.

a) *La température et la salinité en Mer du Nord et dans la Fosse de Norvège.*

En hiver, la température de l'eau de la Mer du Nord varie, en surface entre 2° et 7° C. En haute mer, elle oscille entre 5° et 7°, elle est

plus chaude en Mer du Nord septentrionale (7° à 6°) qu'en Mer du Nord centrale (6° à 5°) ou en Mer du Nord méridionale (5°). Près des côtes, la température est plus basse, principalement près des côtes occidentales d'Europe.

Il y a, en hiver, presque homothermie entre les eaux de la surface et celle du fond, en haute mer principalement, sauf dans le Skagerrak et la Fosse norvégienne, où les eaux profondes sont plus chaudes que celles de la surface.

En été, la température varie, en surface, entre 12° et 17°. En haute mer, elle est plus fraîche en Mer du Nord septentrionale (12 à 13°) qu'en Mer du Nord méridionale (16 à 17°).

Les eaux côtières, en particulier, celles bordant les côtes occidentales d'Europe sont plus chaudes que celles de la haute mer.

Sur le fond, il y a homothermie surface-fond dans la partie méridionale de la Mer du Nord. En haute mer, une cellule de haute température (14°) plane sur le Dogger Bank. On note une chute brutale de la température de 12° à 7° dans le Nord de Dogger-Bank : elle correspond aux isobathes 80 et 100 mètres.

La Mer du Nord septentrionale est fraîche (7°) ; l'été comme l'hiver, les écarts de température surface-fond sont de l'ordre de 4° à 6° (8° le long des côtes de Norvège).

— Salinité de l'eau en Mer du Nord.

La Mer du Nord est, en surface, plus salée l'hiver que l'été. Il faut y voir l'influence des deux influx d'eau océanique (salée) entrant en Mer du Nord par le N.O. et le S.O.

En profondeur, l'eau de mer salée (plus de 35 ‰) couvre une superficie plus grande qu'en surface. On retrouve dans la Fosse norvégienne de l'eau de mer à caractère océanique (35 ‰) au-dessus de laquelle flotte de l'eau à caractère saumâtre (34 à 29 ‰), venant de la Baltique.

Sur les côtes européennes (sauf sur le littoral de la Norvège) on rencontre des salinités inférieures à 35 ‰.

b) *Températures et salinités en Manche Orientale.*

C'est une zone peu profonde ; l'été, les températures sont élevées (16 à 17°) surtout près du littoral français (17°).

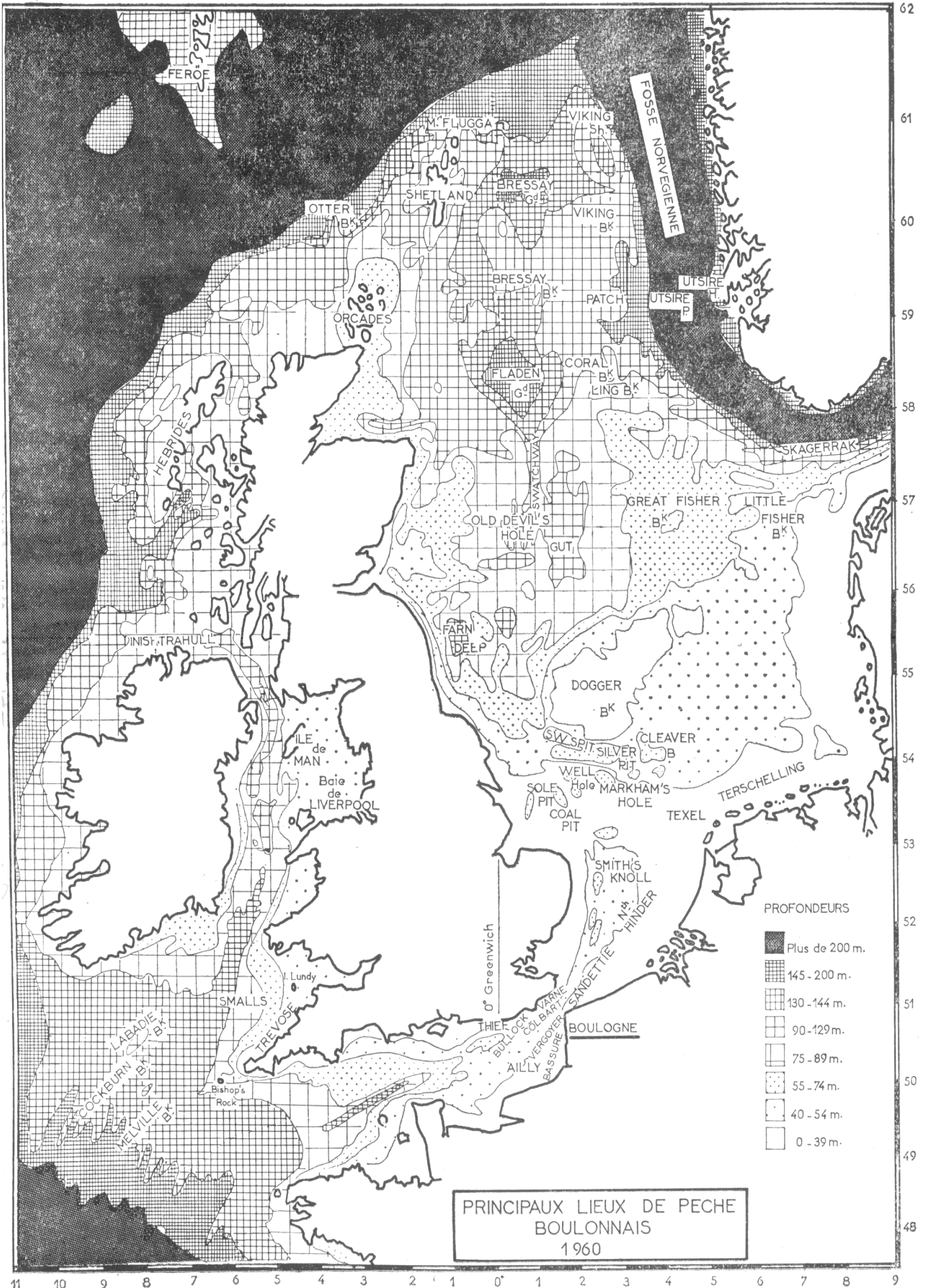
En surface, la température oscille entre 7 et 8° l'hiver, et entre 17 et 16° l'été. Sur le fond, elle varie entre 5 et 6° l'hiver et entre 16 et 17°. Il y a homothermie des eaux en été.

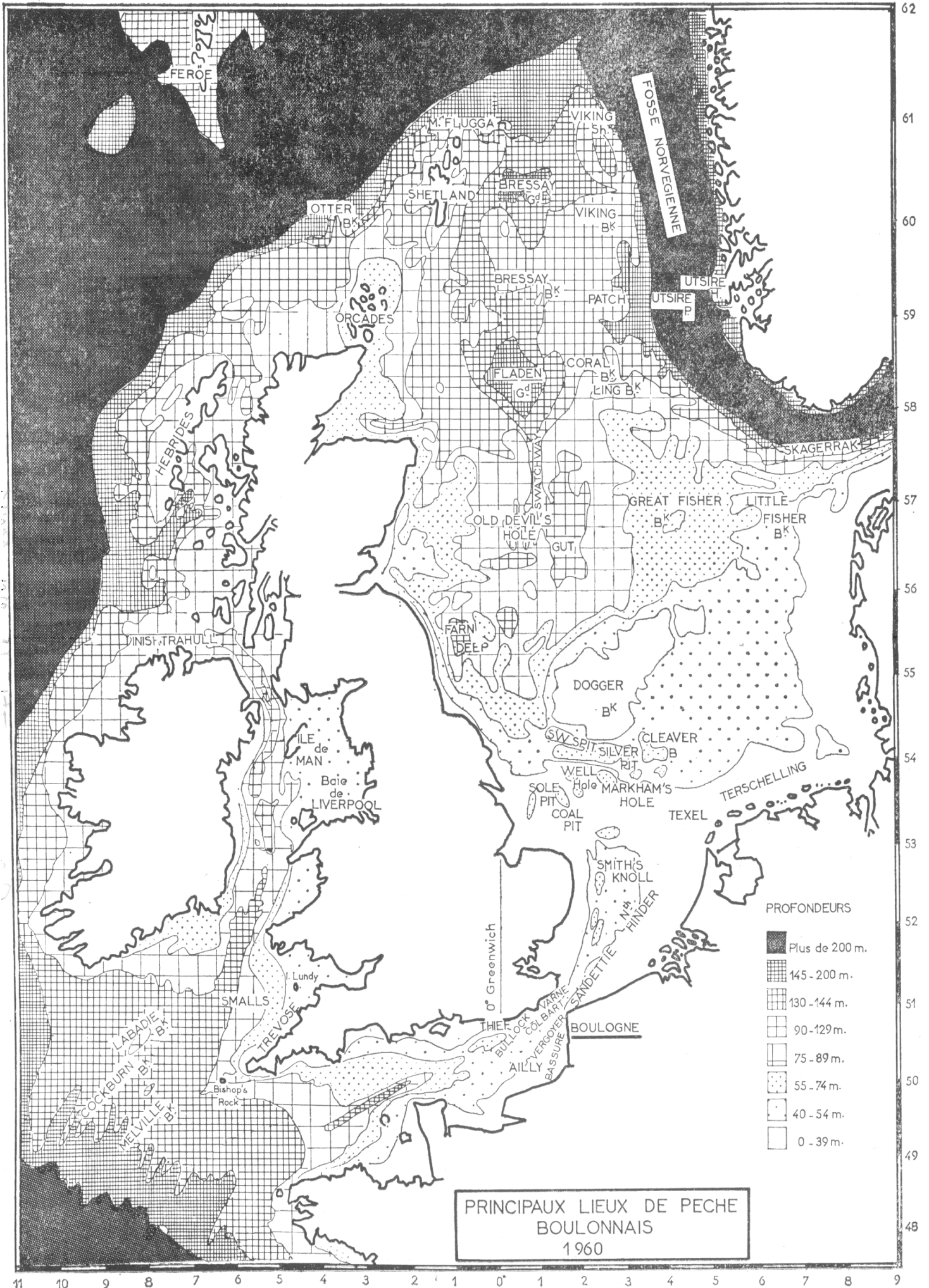
La salinité de l'eau de la Manche est forte, elle est supérieure au fond et en surface à 35 ‰ l'hiver ; l'été, les eaux continentales moins salées couvrent une superficie plus importante (retrait de la transgression océanique).

c) *Température et salinités sur le Plateau Celtique.*

En Mer d'Irlande et en Baie de Liverpool, l'eau de mer a des caractères continentaux ; la salinité est toujours inférieure à 35 ‰.

Dans le Sud, sur le Plateau franco-anglais, l'été est plus chaud et





PRINCIPAUX LIEUX DE PECHE
BOULLONNAIS
1960

- PROFONDEURS
- Plus de 200 m.
 - ▣ 145 - 200 m.
 - ▣ 130 - 144 m.
 - ▣ 90 - 129 m.
 - ▣ 75 - 89 m.
 - ▣ 55 - 74 m.
 - ▣ 40 - 54 m.
 - ▣ 0 - 39 m.

l'hiver moins frais qu'en Mer du Nord. L'avancée des eaux transgressives atlantiques chaudes et salées se fait sentir très tôt dans ce secteur.

2) *Topographie et habitat.*

Les masses d'eau recouvrant le sol sous-marin sont plus ou moins sensibles aux variations de température et de salinité selon que celui-ci se trouve à une plus ou moins grande profondeur et plus éloigné des côtes.

La température et la salinité des eaux ne sont pas les mêmes dans une vallée et sur un plateau, dans une « fosse » et sur un « banc », en profondeur et en surface, on l'a constaté plus haut.

Dans la Fosse norvégienne et à l'entrée de Skagerrak, par exemple, en été, la température, au fond (400 à 500 mètres) est de 6° à 7° C. ; en surface, elle oscille entre 14 et 15°, la salinité faible en surface (34 à 29 ‰) est forte en profondeur (35 ‰) ; on pêchera donc au chalut des espèces des eaux salées, comme le maquereau, et non des espèces des eaux saumâtres, au contact des eaux salées et peu salées, à la limite de la couche de discontinuité, sur les Talus de la Fosse de la Norvège et à l'entrée de Skagerrak en été, en dépit de la faible salinité des eaux supérieures.

Le hareng recherche particulièrement des eaux de température et de salinité inférieures à 10° et 35 ‰ ; le maquereau, au contraire, affectionne les eaux chaudes et salées. Il arrive, cependant, qu'on les pêche ensemble ou à quelques milles l'un de l'autre. Cette cohabitation d'espèces de nature opposée s'explique si l'on considère la topographie des lieux de capture et les caractères des eaux qui les recouvrent. Il se produit, en effet, le long des talus sous-marins et sur les versants des bancs une répartition verticale de la faune.

Suivant la profondeur du chalutage, le patron de pêche capture dans les mailles de ses filets, des espèces différentes.

La retombée du Plateau Continental sur l'Océan Atlantique et la Fosse norvégienne, la Fosse de Fladen, le Devil's Hole, les creux au pied du Dogger Bank, la Fosse de Smalls, les bancs nombreux et leurs versants présentent donc un grand intérêt pour la pêche. La variété de la topographie des lieux de pêche fréquentés par les marins de Boulogne, en rendant possible l'affrontement et la circulation plus active de masses d'eau de caractères opposés, exerce une influence heureuse sur la diversité de la faune et contribue aussi à l'éclosion d'une nourriture abondante, donc, à l'accroissement rapide de cette faune.

3) *Circulation des eaux, nourriture et habitat.*

La densité de la faune est fonction de la variété des espèces, de la possibilité de reproduction de chacune, de sa fécondité, de l'intensité de la pêche, donc, de l'influence humaine ; elle dépend encore et, surtout, de la richesse en matières nutritives de la mer.

Le poisson, a-t-on remarqué antérieurement, a un habitat propre mais il recherche, outre les conditions de température et de salinité qui lui conviennent le mieux, la région où il trouvera une nourriture abondante et variée. La quantité de nourriture offerte par les mers dépend

d'une part, de leur richesse en éléments minéraux et d'autre part, de l'intensité de l'insolation et des mouvements de la mer.

C'est la pénétration dans l'eau de mer de la lumière solaire qui permet par le phénomène de la photo-synthèse, aux plantes et aux algues plus ou moins microscopiques de se nourrir aux dépens des sels minéraux contenus dans la mer et de croître.

A son tour, le phytoplancton sert de nourriture aux zooplancton composé de petits crustacés tels que copépodes et autres animaux de taille réduite. Le poisson, lui, dévore, outre l'oxygène de l'eau, ses semblables, les vers, le zooplancton et le phytoplancton, dont il est le plus friand.

Sur la plate-forme continentale sur laquelle pêchent les chalutiers de Boulogne, dans les eaux qui la baignent, la vie des êtres (zooplancton...) et des plantes (phytoplancton) est active ; elle permet donc à une faune abondante de vivre.

Cette activité provient principalement d'un rayonnement solaire important surtout en été et d'une circulation des eaux intense : le brassage constant des eaux est, en effet, indispensable à l'élaboration de la vie dans les mers de moyenne ou de grande profondeur.

1° *dans les mers peu profondes* (0 à 100 mètres) l'insolation se fait à peu près jusqu'au fond dans la zone côtière en Mer du Nord et en Manche ; au-delà de 50 mètres elle est très atténuée.

Les courants côtiers (estuaire des fleuves) enrichissent la mer en sels minéraux et brassent les eaux côtières.

L'alternance biquotidienne du flux et du reflux provoque une circulation qui amène à proximité des rayons du soleil, les couches d'eau profondes.

Dans les régions marines de profondeur inférieure à 100 mètres (Mer du Nord méridionale, Manche Orientale, Mer d'Irlande) les marées et les influx océaniques annuels provoquent de profonds remous qui permettent aux phénomènes de photo-synthèse de se faire.

2° *dans les eaux profondes* (supérieures à 100 mètres).

En Mer du Nord septentrionale ou sur le Plateau situé au S.O des îles britanniques, à la prédominance des flux et reflux se substitue l'influence des mouvements cycloniques des eaux.

Un double afflux continu d'eaux atlantiques et d'eaux côtières venues, les premières, d'Atlantique, les secondes, de Baltique par les Détroits Danois, pénètre en Mer du Nord et contribue à intensifier la circulation océanique. Trois systèmes d'eau de salinité et de température différentes (eaux océaniques, eaux continentales, eaux côtières), entrent en lutte. Il se produit des tourbillons importants plus ou moins intenses selon l'ampleur et la force des mouvements transgressifs des eaux océaniques et des eaux saumâtres baltiques.

Sur le Plateau Franco-anglais, la lutte entre les eaux continentales et atlantiques est, elle aussi, incessante.

Les différences de température et de salinité, horizontalement (latitude) et verticalement (surface-fond) ont pour conséquence la création de mouvements de convection des eaux qui amènent près de la

surface des masses d'eau de fonds rendant les phénomènes de photosynthèse possibles.

Cette intense circulation des masses d'eau enrichit la flore et la faune sous-marine, c'est pourquoi les lieux de pêche fréquentés par les chalutiers boulonnais sont théoriquement ⁴ si productifs.

Deuxième Partie

ILLUSTRATION DES RAPPORTS ENTRE LE MILIEU PHYSIQUE ET L'HABITAT ⁵

Sans entreprendre, dès à présent, l'analyse détaillée des productions, il est néanmoins possible d'illustrer par quelques chiffres les rapports existant entre le milieu physique que l'on vient d'étudier et l'habitat de ce milieu.

1°) *Rapport entre les conditions hydrologiques saisonnières et l'habitat.*

En additionnant les apports des cinq espèces les plus caractéristiques de la production boulonnaise (hareng, morue, merlan, colin noir, maquereau) pendant les cinq mois les plus froids ⁶ et les cinq mois les plus chauds ⁶, on constate que les captures maxima de hareng, morue, merlan, colin noir, ont bien lieu pendant les mois les plus froids et celles de maquereau pendant les mois les plus chauds.

Le tableau suivant résume, pour 1960, ce phénomène vérifiable pour d'autres années.

	Quantités pêchées pendant les mois (en tonnes)	
	les plus froids	les plus chauds
Hareng	15 245	8 740
Morue	3 244	3 079
Merlan	10 729	7 701
Colin noir	8 371	6 116
Maquereau	5 014	11 960

4. Il faut, en effet, tenir compte du rôle destructeur de l'homme (ruine des frayères, destruction des alevins, des immatures...).

5. Habitat ici au sens de prises ; mais c'est au moment où les espèces sont les plus nombreuses sur les fonds que l'on capture les espèces.

6. Mois les plus chauds : mai, juin, juillet, août, septembre ; mois les plus froids : novembre, décembre, janvier, février, mars.

2°) Il y a un contraste entre la Mer du Nord septentrionale profonde, la Mer du Nord méridionale et la Manche orientale peu profondes et le Plateau Celtique.

a) *La Mer du Nord méridionale* (au Sud du 56° latitude Nord) et la Manche orientale.

— *l'hiver*, les espèces des mers chaudes (maquereau par exemple) sont totalement absentes des fonds de Mer du Nord méridionale et de Manche orientale. Les poissons principaux en sont, alors, outre les démerseaux, le merlan, la morue, le hareng, poissons des eaux froides ; inversement,

— *l'été*, le maquereau, relaie le hareng sur les hauts fonds. Là où les températures sont élevées et les salinités très proches, égales ou supérieures à 35 ‰ ; le hareng, le merlan, la morue ne se retrouvent que dans les creux de Mer du Nord intermédiaire (Silver Pit, Skate Hole...)

b) *La Mer du Nord septentrionale et le Plateau Celtique.*

— *l'hiver*, la grande profondeur et la présence de talus nombreux (fosse de Fladen, fosse norvégienne...) rendent possible la permanence d'espèces qui disparaîtraient en Mer du Nord méridionale (maquereau, merlu).

— *l'été*, la température du fond reste fraîche et permet aux poissons des mers continentales de vivre.

Entre le fond et la surface, sur les versants, les températures et salinités permettent la pêche de poissons des eaux plus chaudes. C'est le domaine de la circulation convectionnelle par opposition à la Mer du Nord méridionale où ce sont plutôt les variations climatiques, saisonnières qui commandent la vie des poissons.

Les sténohalins et sténothermes trouvent à la limite des couches de discontinuité le milieu ambiant qui manque dans les mers peu profondes à certaines saisons.

Le 56° latitude Nord, marque ainsi une séparation non plus seulement physique mais biologique entre la Mer du Nord septentrionale et la Mer du Nord méridionale.

— *Au Nord du 56° latitude Nord* atténuation des influences saisonnières, la profondeur permet, en toute saison, des pêches nombreuses et variées. C'est la Mer du Nord septentrionale qui fournit, de ce fait, les plus importantes quantités de poisson car c'est là que les navires sont le plus assurés de trouver, en tout temps, du poisson, facteur non négligeable à une époque où l'industrialisation poussée de la flotte impose de hauts rendements.

En 1960, la Mer du Nord septentrionale a fourni :

- 99 % des colins noirs,
- 57,9 % des morues,
- 39 % des merlans,
- 46 % des harengs,
- 38 % des maquereaux,
- 90 % des ânonnés pêchés à Boulogne.

— *Au Sud du 56° latitude Nord*, c'est le rythme saisonnier qui prédomine, c'est donc le domaine des espèces saisonnières ; le merlan, parce qu'il supporte de plus grands écarts de température et salinité que les poissons saisonniers, garde une place de choix à un peu près toutes les époques de l'année.

La Mer du Nord méridionale et la Manche orientale ont fourni en 1960 :

- 50,1 % des merlans,
- 39,5 % des harengs,
- 37,8 % des morues,
- 27,5 % des maquereaux capturés par la flotte boulonnaise.

Les eaux recouvrant les lieux de pêche du *Plateau Celtique* sont, en moyenne plus chaudes que celles de Mer du Nord, et de Manche Orientale et plus salées aussi. On y pêche des espèces des eaux froides qu'en Mer d'Irlande où l'influence continentale est grande ou dans les fosses profondes (Smalls) ou au pied des bancs.

Le Plateau Continental Celtique a produit, en 1960 :

- 8,4 % des merlans (mars-avril-mai)
- 3,63 % des morues,
- 12,1 % des harengs,
- 31 % des maquereaux,
- 23 % des merlus.

C'est le domaine des espèces atlantiques.

Un commentaire de statistiques permet d'orienter l'analyse des productions dans deux directions : dans le temps, c'est-à-dire d'examiner les apports mensuels, trimestriels, semestriels, annuels... et, dans l'espace, c'est-à-dire, suivant les lieux d'origine du poisson. Pour ce faire, il suffit de se repérer aux Etats de Vente publiés par la Salle de criée de Boulogne et de savoir où les navires ont chaluté (ce qui n'est pas facile).

Seul l'examen du milieu physique ébauché dans les pages précédentes, rend compte des influences qui régissent l'apparition ou la disparition périodique de certaines espèces (sténothermes et sténohalins) ou la permanence de certaines autres (eurythermes et euryhalins) sur les lieux de pêche suivant les mois, les trimestres, les saisons... Seul aussi, il éclaire les raisons profondes de la répartition de la faune selon les différents lieux de production ; il y a, bien sûr, le problème de l'*Overfishing* qui joue différemment suivant les zones de production : à force de passer et de repasser sur les mêmes fonds les chaluts ont fini par les dépeupler plus que d'autres. A cet égard, les lieux de pêche situés en Mer du Nord centrale et méridionale et en Manche orientale ont subi plus de dommages que ceux de Mer du Nord septentrionale ou du Plateau Celtique. Mais l'*Overfishing* ne saurait être rendu seul responsable de l'inégale répartition des lieux de pêche boulonnais.

Troisième Partie

ETUDE DE LA PRODUCTION DU POISSON A BOULOGNE-SUR-MER

I. Importance de la production boulognaise dans l'économie française des pêches.

Il a été débarqué, en 1961, à Boulogne-sur-Mer, 117.240 tonnes de poissons, crustacés, coquillages.

En 1960, les apports avaient atteint, en quantité, 121.251 tonnes et, en valeur, 116,79 millions de nouveaux francs.

Les statistiques concernant l'année 1961 n'ayant été, à ce jour, que partiellement publiées, on devra se contenter, dans cet article, des chiffres de 1960.

A lui seul, le port de Boulogne a pêché, en 1960, 20,6 % des produits de la mer et 27,8 % du poisson français.

Boulogne, premier port de pêche de France, est aussi, avec 120.000 tonnes, représentant 32,7 % de la production française de poisson frais, le premier port producteur de poisson frais de France.

L'écart qui le sépare des second, troisième, quatrième, cinquième, sixième et septième ports de France se lit dans le tableau suivant où l'on a pris pour base de comparaison la production boulognaise de poisson frais (en quantité et en valeur).

	Quantités	Valeurs
Boulogne	100	100
Lorient	39,2	58,6
Concarneau	34,1	47,5
La Rochelle	19,1	42,3
Douarnenez	15,5	19,4
Dieppe	14,5	15,4
Les Sables d'Olonne ...	7,2	13

II. Répartition de la production boulognaise par espèces.

La production boulognaise, basée, jusqu'à ces dernières années sur le hareng tend de plus en plus à se diversifier. On a noté, dans le tableau suivant, la répartition de la production boulognaise par espèces en 1960 (source : Etat des Ventes en Halle de Boulogne, 1960).

Espèces	Quantités (en tonnes)	Valeur (en 1 000 NF)
Ange	3	2
Anon	6 029	4 589
Bar	1	8
Barbue	137	468
Beudroie	355	813
Caplan	42	20
Célan	564	249
Chien	1 861	1 522
Chinchard	347	66
Colin noir	17 653	19 804
Congre	499	582
Dorade	140	258
Elingue	1 552	1 853
Encornet	382	286
Flet	231	88
Flétan	176	732
Gronдин rouge	750	957
Gronдин gris	138	60
Hâ	85	126
Hareng	28 840	20 250
Jean Doré	12	27
Langoustine	77	281
Limande	724	1 218
Limande-sloop	723	959
Limande sole	142	412
Loup	367	333
Maquereau	22 540	15 709
Merlan	21 495	19 281
Merlu	1 334	3 697
Merluche blanche	555	1 319
Morue	6 877	9 589
Mulet	6	8
Plie	1 501	1 728
Raie	1 500	1 344
Rascasse	129	117
Rouget Barbet	76	425
Roussette	100	77
Coquille Saint-Jacques	255	373
Sole	819	5 082
Sprat	3	2
Tacaud	1 764	771
Taupe	19	62
Turbot	173	887
Tyre	248	274
Vive	11	59

III. Répartition de la production boulonnaise dans le temps.

A) Répartition mensuelle des apports.

En 1960, la production boulonnaise s'est répartie, mensuellement, de la façon suivante

Janvier	9.920 tonnes	Juillet	6.251 tonnes
Février	9.901 tonnes	Août	11.819 tonnes
Mars	11.449 tonnes	Septembre	12.634 tonnes
Avril	9.172 tonnes	Octobre	11.873 tonnes
Mai	9.922 tonnes	Novembre	13.909 tonnes
Juin	6.601 tonnes	Décembre	7.893 tonnes

Les mois pendant lesquels les quantités débarquées sur les quais ont été les plus fortes sont, par ordre d'importance :

— *Le mois de novembre* : C'est en novembre qu'ont été effectuées les plus fortes prises de hareng. Ce poisson représente plus de 60 % du total des captures du mois (le maquereau : 5,7 % seulement).

— *Le mois de septembre* : Le hareng et le maquereau représentent, respectivement, 36 % et 25,2 % des captures de septembre.

— *Le mois d'octobre* : En octobre 1960, le hareng n'a compté que pour 35,8 % des apports et le maquereau pour 23,7 %.

La production des trois mois, novembre, septembre et octobre est donc sous la dépendance de la densité de deux espèces saisonnières capricieuses.

— *Le mois d'août* : Ce mois doit sa quatrième place au classement mensuel, aux espèces saisonnières (hareng, maquereau, 50,9 % de de captures et au merlan et à la morue : 21,3 %).

— *Le mois de mars* : Le poisson caractéristique du mois de mars est le colin noir (27,2 % ; quatre espèces : le colin noir, le merlan (20,9 %), le hareng (16,3 %) le maquereau (10,3 %) sont responsables de 74,7 % des prises.

— *Le mois de janvier* : En janvier les espèces les plus pêchées sont : le merlan (26,7 % du total des prises du mois), le hareng (14,8 %), le colin noir (14,2 %), le maquereau⁷ (13,4 %), la morue (9,5 %). Ces cinq espèces totalisent 78,9 % des apports du mois.

— *Le mois de février* : Quatre espèces participent pour 71,2 % aux apports de février. Ce sont le merlan (24,4 %), le colin noir (17,2 %, le hareng⁸ (14,9 %), le maquereau⁹ (14,5 %).

— *Le mois de mai* : En mai, s'effectuent les prises minima de hareng et les captures maxima de maquereau ; au cours de ce mois s'amorcent aussi une reprise des apports de colin noir et une nette diminution des captures de merlan et morue.

Quatre espèces prédominent dans les prises du mois (76,7 %) ce sont : le maquereau (37,9 %), le colin noir (23 %), le merlan¹⁰ (11,2 %, le hareng (2,4 %).

— *Le mois d'avril* : Le maquereau représente 30 % des apports, le colin noir 22,9 %, le merlan (de mer d'Irlande et de la Baie de Liverpool) 18,5 %, le hareng, 5,1 %.

— *Le mois de décembre* : C'est en décembre que se situent les

7. Au Sud des Côtes d'Irlande.

8. D'Utsire.

9. Du Plateau Celtique.

10. De mer d'Irlande.

prises minima de maquereau (2,6 % des captures totales du mois) ; la pénurie de hareng explique, à la fois, et la diminution des apports totaux en décembre et l'augmentation par rapport aux années 1950-1955, des prises de colin noir, de merlan, et de morue au cours de ce mois. Par ordre d'importance des prises, c'est le merlan qui occupe la première place (21,5 % ; viennent ensuite : le hareng (19,6 %), le colin noir (14,8 %), la morue (dont les prises maxima ont lieu en décembre) (11,2 %) ; enfin, le maquereau (2,6 %).

Décembre et janvier étaient, avant le fléchissement des productions de hareng, les mois dits de « saison de hareng » et de « saison de merlan ». Une modification profonde se dessine depuis 1955 : le merlan fait encore l'objet d'une « saison »¹¹ (limitée elle aussi, par l'absence de hareng avec lequel on le pêchait souvent). Mais le colin noir tend à ravir au hareng sa deuxième place dans le classement par quantités capturées. Ce sont les petits navires en bois de Boulogne, d'Etaples et de Gravelines livrant leurs pêches à Boulogne qui permettent au hareng de figurer honorablement dans le classement par prises.

— *Les mois de juillet et de juin* : Ce sont les mois d'été, les mois de fortes chaleurs, les mois de vacances aussi ; le poisson se vend mal. Une grande partie des navires de pêche industrielle est immobilisée à quai. Ce sont là quelques-unes des raisons qui expliquent la faible production des mois de juillet et juin.

— *Le mois de juillet* : Le colin noir tend à disparaître (9,9 % des captures du mois), le merlan de Mer du Nord et, avec lui, la morue et, plus faiblement, le hareng, font preuve d'une vitalité nouvelle.

Le maquereau est le poisson caractéristique du mois de juillet. Par rapport à l'ensemble des prises de juillet, il représente : 24,7 % (le merlan : 21,8 %, la morue : 10,2 %, le hareng : 9,2 %).

— *Le mois de juin* : C'est le merlan qui symbolise le mieux la pêche en juin (28,9 %). Il est suivi du colin noir (17,7 %), de la morue (13,6 %), du maquereau (9,9 %), du hareng (2,7 %).

Dans le tableau récapitulatif (voir page suivante), on a noté, pour chacun des 12 mois de l'année le poisson le plus caractéristique parce que le plus pêché, par rapport aux apports totaux mensuels.

Il n'y a pas d'année-type dans la pêche. D'une année à l'autre, les changements apportés au classement par mois plus productifs sont nombreux, mais, d'une façon générale, quand la « saison » de hareng est satisfaisante, les mois les plus productifs sont : septembre, octobre, novembre, décembre ; quand la « saison » de maquereau est, elle aussi bonne, le classement devient le suivant : septembre, octobre, novembre, janvier, avril, mai.

Les mois de juin et juillet sont généralement pauvres en apports. Le tableau précédent reflète bien ce que l'étude physique des lieux de pêche avait révélé : les captures maxima de maquereau ont lieu d'avril à octobre quand les eaux sont les plus chaudes, celle de hareng, colin noir, morue, merlan, surtout de septembre-octobre à février, quand les eaux se refroidissent.

11. Au sens de campagne.

	Place au classement mensuel par quantités pêchées	Poisson caractéristique du mois	Espèces : les plus pêchées dans le mois	
			nature	en % par rapport aux captures totales du mois
Janvier	6	merlan	merlan hareng colin noir	26,7 % 14,8 % 14,2 %
Février	7	merlan	merlan colin noir hareng	24,4 % 17,2 % 14,9 %
Mars	5	colin noir	colin noir merlan hareng maquereau	27,2 % 20,9 % 16,3 % 10,3 %
Avril	9	maquereau	maquereau colin noir merlan hareng	30 % 22,9 % 18,5 % 5,1 %
Mai	8	maquereau	maquereau colin noir merlan hareng	37,9 % 23 % 11,2 % 2,4 %
Juin	12	merlan	merlan colin noir morue	28,9 % 17,7 % 13,6 %
Juillet	11	maquereau	maquereau merlan morue hareng	24,7 % 21,8 % 10,2 % 9,2 %
Août	4	hareng	hareng maquereau	26,9 % 24 %
Septembre	2	hareng	hareng maquereau	36 % 25,2 %
Octobre	3	hareng	hareng maquereau	35,8 % 23,7 %
Novembre	1	hareng	hareng	60 %
Décembre	10	merlan	merlan hareng colin noir	21,5 % 19,6 % 14,8 %

B) Répartition de la production par trimestre et semestre.

En année normale, c'est-à-dire quand les prises de hareng et de maquereau sont bonnes ou très bonnes, ce sont les deux derniers tri-

mestres de l'année qui se classent en première place et c'est généralement le second semestre qui est le plus productif. Puis viennent, le premier et le second trimestre, et le premier semestre.

Plus la pêche des espèces saisonnières est abondante, plus l'écart entre les quantités débarquées au premier et au second semestre est grand.

*
* *

Dans l'évolution des productions dans le temps, il y a certes la part de l'homme qui cherche ou délaisse un poisson plutôt qu'un autre, mais ce choix est dicté par la richesse de la faune ou son appauvrissement. La pêche du colin noir illustre le fait : jadis, c'était dans la capture du hareng que résidait le « métier » des boulonnais. Ils y consacraient tout leur temps ; actuellement, le chalutier industriel puissant, d'exploitation coûteuse ne peut plus se contenter de pêches médiocres, il ne peut plus se permettre d'attendre le hareng en Mer du Nord méridionale ou en Manche orientale d'octobre à janvier. Si la campagne s'avère fructueuse, il s'adonne quelques jours à la capture du hareng ; si le poisson n'est pas exact aux lieux de rendez-vous, il « fait route Nord » et se consacre à la poursuite des gros poissons qu'il est plus certain de trouver.

Par 59° ou 62° de latitude Nord, la faune est plus abondante, plus variée, et surtout, plus stable qu'en Mer du Nord au Sud du 56° latitude Nord.

Si une espèce vient à manquer, il est relativement aisé d'en trouver une autre non loin. En Mer du Nord méridionale et en Manche orientale, comme sur le Plateau Celtique, si les espèces saisonnières (le hareng notamment) n'apparaissent pas en bancs serrés, il n'y a pas beaucoup d'espèces susceptibles de permettre aux patrons des chalutiers de fort tonnage d'emplir les cales de leur navire.

IV. Répartition de la Production boulonnaise dans l'espace.

A) Répartition par zones de pêche

Les 121.251 tonnes pêchées en 1960 par les chalutiers boulonnais proviennent de quatre zones principales (voir tableau page suivante).

La zone I offre, environ, quatre fois plus de produits de la mer que la zone II et près d'une fois et demie plus que les zones II et III réunies.

La Mer du Nord septentrionale et les bordures de la Fosse de Norvège sont donc les deux grands secteurs les plus productifs. En quantité, les captures effectuées sur les fonds de Mer du Nord par les chalutiers de pêche industrielle et de pêche artisanale se sont élevées à 95.000 tonnes environ soit à peu près 80 % du tonnage global pêché en 1960.

B) Répartition géographique des prises par catégories de navires.

Les chalutiers de pêche industrielle ont ramené au port 109.403 tonnes de produits de la mer, soit 91 % des apports totaux ; les navires de pêche artisanale 11.850 tonnes, soit 9 %.

	Limites de chaque zone	Navires qui s'y rendent	Quantités pêchées dans chaque zone	
			en tonnes	en % par rapport au tonnage global
Zone I	Nord : Atlantique. Sud : 56° latit. Nord. Est : Côtes de Norvège. Ouest : Iles Britanniques et Shetlands-orcades.	Chalutiers industriels les plus puissants. Quelques chalutiers de moyenne puissance, une partie de l'année.	62 853	51,09 %
Zone II	Nord : 56° latit. Nord. Sud : Détroit du Pas-de-Calais. Est : 5° longitude Est de Greenwich. Ouest : Iles Britanniques.	Chalutiers industriels de puissance moyenne ou faible. Chalutiers de fort tonnage retour de Zone I. Navires de pêche artisanale.	36 077	29 %
Zone III	Nord : Détroit du Pas-de-Calais. Sud : 50° latit. Nord. Est : Côtes françaises. Ouest : 0° 30 longitude Ouest de Greenwich.	Chalutiers de pêche industrielle de puissance moyenne en saison de hareng (novembre décembre), les navires de pêche artisanale toute l'année.	6 603	5,4 %
Zone IV	Nord : 55° latitude Nord. Sud : 49° latit. Nord. Est : Manche occidentale. Ouest : Eaux Irlandaises et 9° 30 longitude ouest de Greenwich.	Chalutiers industriels de moyenne puissance et chalutiers spécialisés dans la pêche du merlan (fév., mars, avril).	15 671	12 %

— Répartition géographique des prises effectuées par les *chalutiers de pêche industrielle*.

Les chalutiers de pêche industrielle les plus puissants (plus de 750 CV.) travaillent habituellement au Nord du 56° latitude Nord ; en 1960, ils ont déchargé sur les quais de Boulogne 68.990 tonnes de produits de poissons et coquillages dont 62.853 tonnes, soit 51,09 % des apports totaux boulonnais ont été extraits des fonds situés en Mer du Nord au Nord du 56° latitude Nord, et 6.137 tonnes (hareng, maquereau, essentiellement) des fonds de Mer du Nord au Sud du 56° latitude Nord et de Manche orientale.

Les chalutiers de pêche industrielle de puissance moyenne ou faible (de 375 à 750 CV.) travaillent rarement au Nord du 56° latitude Nord ; ils ont capturé, en 1960, en Mer du Nord Centrale et Méridionale et en Manche Orientale 24.700 tonnes et sur le Plateau Celtique 15.671 tonnes de poissons et crustacés.

— Répartition géographique des prises des *navires de pêche artisanale*. Les chalutiers de pêche artisanale ont débarqué au port, en 1960, 11.850 tonnes de poissons, crustacés, coquillages provenant de Mer du Nord méridionale et de Manche orientale.

C) *Répartition de la production boulonnaise par catégorie de navires et par zone de pêche.*

MOIS	Production totale boulonnaise (tonnes)	Production des navires artisanaux (tonnes)	Production des chalutiers de pêche industrielle		
			Total (tonnes)	Chalutiers les plus puissants (Zone I) ¹²	Chalutiers de moyenne et faible puissance (Zones II, III, IV)
Janvier	9 920	2 320	7 600	4 949	2 650
Février	9 901	1 125	8 776	5 841	2 936
Mars	11 449	717	10 732	7 670	3 062
Avril	9 172	344	8 128	6 029	2 790
Mai	9 822	291	9 531	7 282	2 249
Juin	6 601	325	6 276	3 701	2 276
Juillet	6 251	883	5 368	3.105	2 262
Août	11 819	1 079	10 740	6 691	4 050 ¹⁴
Septembre	12 634	831	11 803	6 382	5 420 ¹⁴
Octobre	11 873	1 052	10 821	6 634	4 287 ¹⁵
Novembre	13 909	2 025	11 884	5 425	6 458 ¹⁵
Décembre	7 893	849	7 044	5 378	1 665 ¹⁵
TOTAL	121 251 ¹³	11 847	109 403	68 990	40 413

D) *Répartition de la production boulonnaise par secteur de pêche.*

A l'intérieur de chaque zone de pêche, il est possible de distinguer des régions plus ou moins productrices. C'est ce phénomène que l'on a essayé de représenter dans le tableau suivant (cf. carte n° 2)

12. Accessoirement zones II et III.

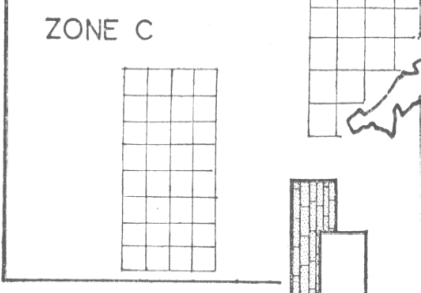
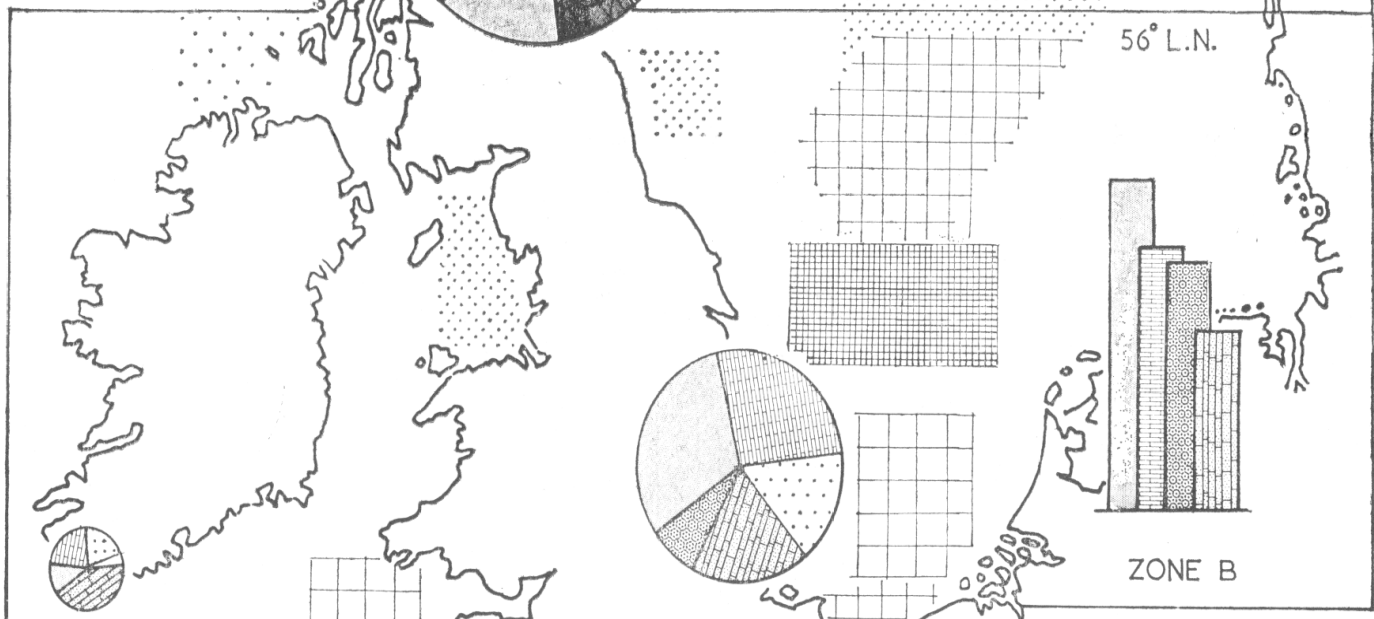
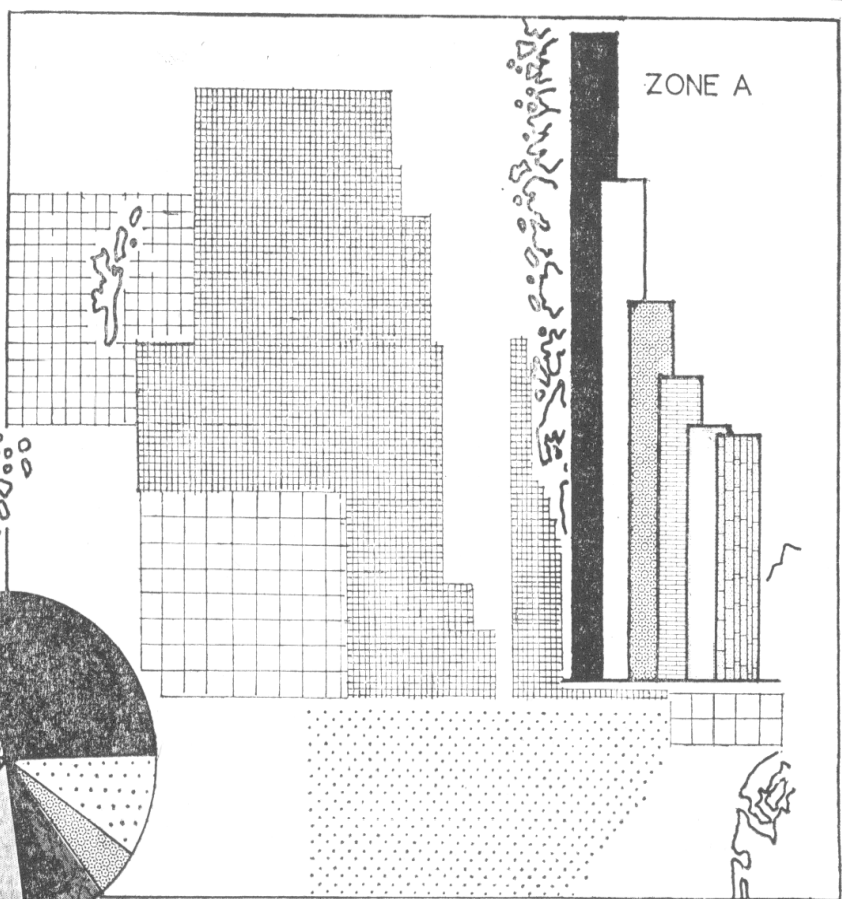
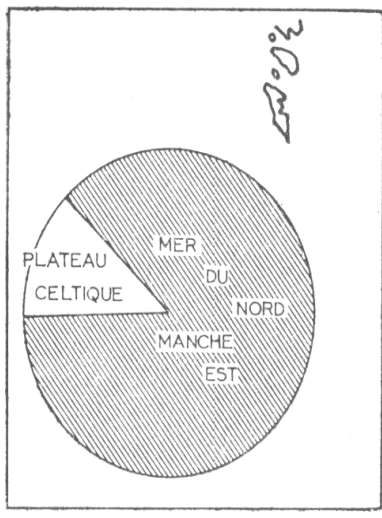
13. On n'a pas rapporté dans les colonnes les chiffres des unités, des dizaines, des centaines.

14. On voit apparaître la saison de maquereau et de hareng.

15. On voit apparaître la saison de hareng (Vergoyer, Ailly, Sandettie).

Secteurs ayant fourni, en 1960					
plus de 25 000 tonnes	de 10 à 12 000 tonnes	de 5 à 10 000 tonnes	de 2 à 5 000 tonnes	de 1 000 à 2 000 tonnes	moins de 1 000 tonnes
<p>Secteurs compris entre 60° et 57° 30 L. N. et 2° et 5° longit. Est de Greenwich (Ut-sire - Patch-Ling Bank - Coral Bank).</p> <p>Secteurs compris entre 59° latitude Nord et les talus Nord, Nord-Est et Nord-Ouest du Plateau Continental de Mer du Nord et de la Fosse norvégienne (Viking Bank, Bressay, Ground, Bressay Bank).</p> <p>Secteurs au Sud du Dogger Bank (Silver Pit, S W Spit, Skate Hole, Well Hole, Mark ham's Hole, Cleaver Bank Botney Gut).</p>	<p>Secteurs des Iles Shetlands (notamment M u c k l e Flugga).</p>	<p>Secteurs de Fladen ground, du Skagerrak du Dogger Bank.</p> <p>S e c t e u r situé au Sud du 51° 30 latitude Nord et Mer du Nord.</p> <p>S e c t e u r de Manche Orientale.</p> <p>S e c t e u r de Labadie, Cockburn, Melville.</p>	<p>Secteurs de Mer du Nord compris entre 53° et 51° latitude Nord.</p> <p>Secteurs de Trevose Head et de la Fosse de Smalls.</p>	<p>Secteurs de Farn Deep et du Great Fisher Bank en Mer du Nord.</p> <p>S e c t e u r de la baie de Liverpool.</p>	<p>S e c t e u r d'Inishtrahull.</p>

Rappelons qu'il existe des secteurs de pêche productifs saisonnièrement par exemple : les fonds de Fladen, ceux du Dogger Bank, les bancs et les fosses visitées par le hareng et le maquereau.



PRODUCTION BOULONNAISE DANS L'ESPACE

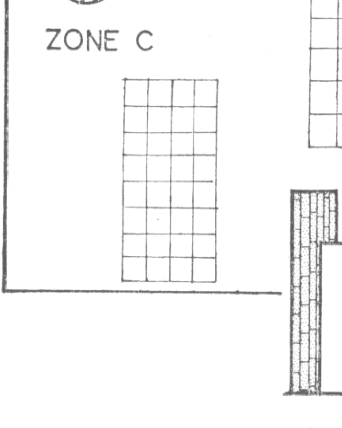
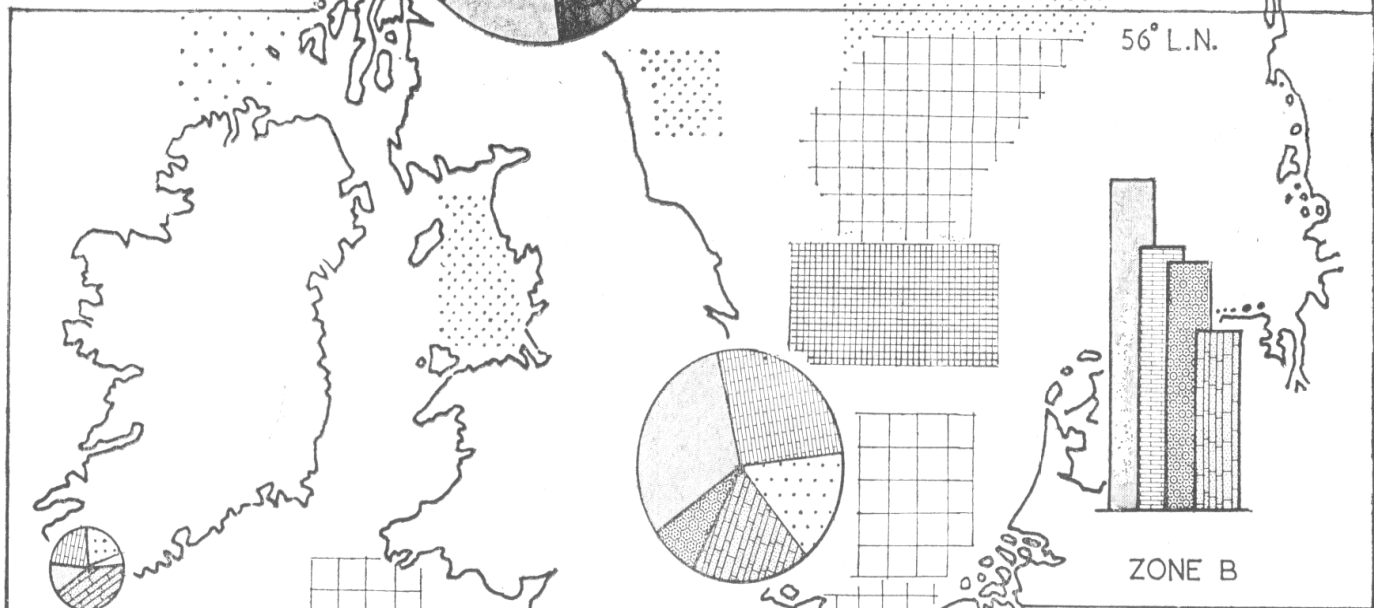
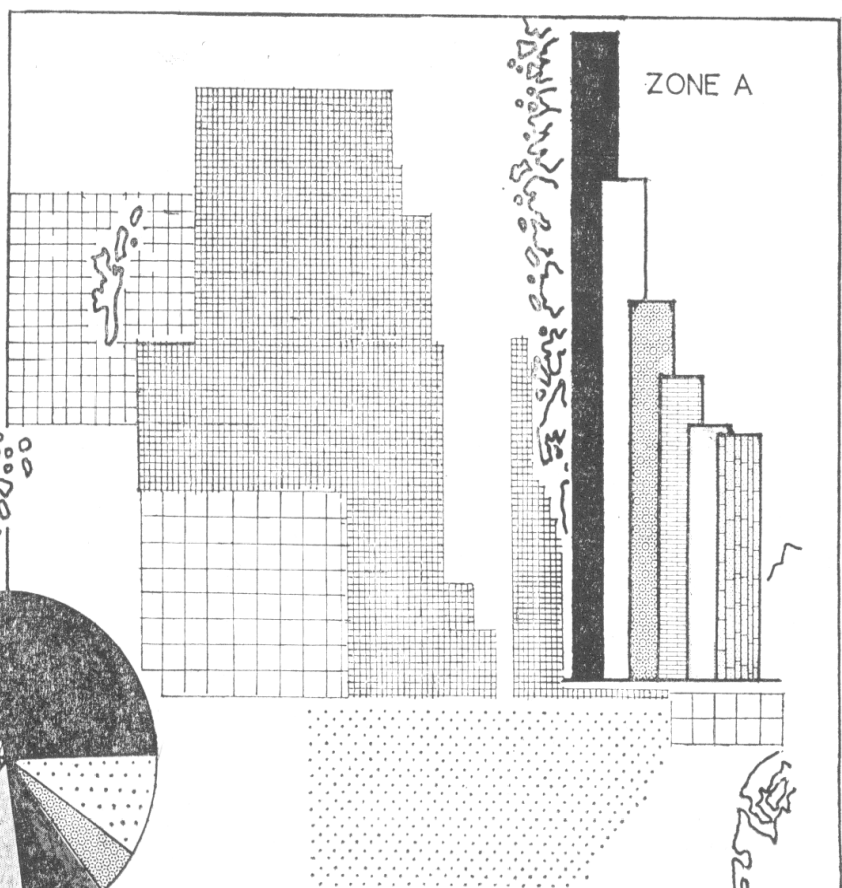
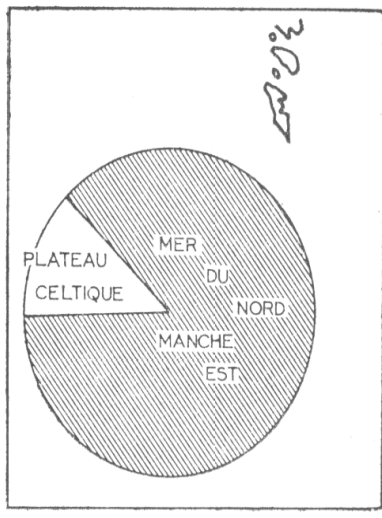
PAR ZONE DE PECHE (A.B.C.)

- Colin Noir
- Merlu
- Morue
- Harang
- Merlan
- Maquereau
- Anon
- Divers

PAR SECTEUR DE PECHE

- Plus de 25000 t.
- 10 à 12000 t.
- 5 à 10000 t.
- 2 à 5000 t.
- 1 à 2000 t.
- moins de 1000 t.

Dans chaque cercle on a noté la répartition des prises par zone de pêche et par espèce



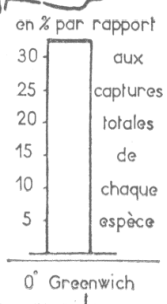
PRODUCTION BOULONNAISE
DANS L'ESPACE

PAR ZONE DE PECHE
(A.B.C.)

- Colin Noir
- Merlu
- Morue
- Hareng
- Merlan
- Maquereau
- Anon
- Divers

PAR SECTEUR DE PECHE

- Plus de 25000 t.
- 10 à 12 000 t.
- 5 à 10 000 t.
- 2 à 5 000 t.
- 1 à 2 000 t.
- moins de 1000 t.



Dans chaque cercle on a noté la répartition des prises par zone de pêche et par espèce

0° Greenwich

Il en est d'autres, au contraire (c'est le cas particulièrement de ceux situés au Nord du 56° latitude Nord en Mer du Nord) qui produisent toute l'année.

Il convient donc d'évaluer l'intensité de production dans le temps c'est-à-dire de calculer combien de temps les navires travaillent sur chacun des secteurs de pêche, par rapport au nombre total des jours de pêche effectués par tous les navires sur tous les secteurs.

Secteurs où il a été chaluté plus de 30 % du temps total de pêche.

Ce sont les secteurs de la Mer du Nord au Sud du 51°30 de latitude Nord et de Manche orientale.

Secteurs où il a été travaillé de 10 à 30 % du temps total de pêche.

Ce sont en Mer du Nord les secteurs situés entre 60° et 57°30 latitude Nord, et les 2 à 5° de longitude Est de Greenwich : Utsire, Patch, Coral Bank et Ling Bank.

Secteurs où il a été chaluté de 5 à 10 % du temps total de pêche.

Ce sont les secteurs compris entre le 59° latitude Nord, le talus et les bordures Nord, Nord-Est et Nord-Ouest du Plateau Continental de Mer du Nord : Viking Bank, Bressay Bank, les secteurs du Sud du Dogger Bank ; Silver Pit, Skate Hole, Markham's Hole, Well Hole, Cleaver Bank, Botney Gut, et les secteurs compris entre les 51°30 et 52°30 latitude Nord en Mer du Nord : Smith Knoll.

Secteurs où il n'a été travaillé que de 3 à 5 % du temps total consacré à la pêche.

Ce sont les secteurs de la Fosse de Smalls sur le Plateau Celtique.

Secteurs où le travail des navires a duré 1 et 3 % du temps total de pêche.

Ce sont les secteurs entourant les Iles Shetlands, les secteurs du Skagerrak, de Fladen ground, du Dogger Bank, de Trevoise, de Cockburn - Labadie - Melville, et ceux de la baie de Liverpool.

Secteurs où il a été chaluté de 0,5 à 10 % du temps total de pêche.

Ce sont les secteurs de la Mer du Nord compris entre 53° latitude Nord et le Great Fisher Bank.

Enfin, le temps de pêche consacré aux fonds d'Inishtrahull (au Nord de l'Irlande) n'a pas atteint 0,5 % du temps total de pêche.

E) *Répartition des secteurs de pêche d'après leur valeur.*

Il a semblé utile de classer les secteurs de pêche d'après la valeur du poisson qui y est extrait. Ce sont d'une part, les secteurs septentrionaux de la Mer du Nord, en particulier, les talus continentaux et, d'autre part, les secteurs de Mer du Nord méridionale qui fournissent le poisson de valeur (valeur prenant, ici, le sens de poisson fin, recherché et par le fait même, de poisson le plus cher).

On peut classer les secteurs de pêche d'après la hiérarchie des valeurs suivante :

1°) *Les secteurs de pêche très riches : Mer du Nord au Sud du 52°*

latitude Nord, Manche Orientale, Texel Terschelling. C'est là que les bateaux boulonnais pêchent la plupart du poisson fin : soles, vives, rougets... ; on y pêche aussi le merlan, la morue, le hareng.

La valeur commerciale du poisson capturé dans ces secteurs varie entre 0,80 NF. et 6 NF.

2°) *les secteurs de pêche riches* : Ce sont les secteurs formant la retombée du Talus Continental bordant à l'Est et à l'Ouest la Fosse norvégienne et à l'Est le Plateau Continental jusqu'aux Shetlands. Sur le Plateau Celtique, le secteur du Longship est lui aussi riche. Sur les fonds de ces secteurs, on pêche aussi du poisson fin, mais en moins grande proportion que sur les précédents. Les apports sont essentiellement composés de gros poissons (morue, ânon, merlu, colin) de merlan et d'espèces saisonnières.

Le prix de vente moyen au kilo, des espèces pêchées dans ces secteurs oscille entre 1 et 2 NF.

3°) *Les secteurs de pêche assez riches* : Ils se situent sur le Plateau Continental de Mer du Nord entre les 56 et 60° latitude Nord. Comme sur les précédents, le gros poisson avoisine les espèces courantes, merlan, hareng, maquereau.

Mais, par rapport aux quantités totales pêchées, la part du gros poisson est plus faible.

— *Les secteurs les moins riches* : Ce sont ceux de Mer du Nord au Sud du 56° latitude Nord et au Nord du 52° latitude Nord, ceux du Plateau Celtique.

Le gros poisson (sauf la morue) y est rare, le « divers » (soles, limandes, turbots...) est maigre. Les prises sont composées principalement de trois poissons courants : le merlan, le hareng, le maquereau.

La valeur moyenne du kilo de poisson capturé dans les secteurs n'atteint pas 1 NF.

F) *Classification des zones d'après la valeur totale du poisson capturé.*

On ne connaît pas la répartition des zones et des secteurs de pêche d'après la valeur des apports, mais il semble que l'on puisse, compte tenu de ce qui vient d'être écrit, esquisser une vraisemblable classification zonale.

— C'est la zone I qui se trouve en tête du classement. Les apports y sont plus abondants que dans toutes les autres zones. Le prix moyen au kilo de poisson y est relativement élevé.

— La zone II doit suivre de loin. Les apports y sont encore abondants, mais le prix moyen du poisson au kilo ne dépasse par 1 NF. Suivant la valeur du poisson pêché, le secteur méridional de cette zone (au Sud du 52° latitude Nord) est proportionnellement plus riche que le secteur septentrional.

— La zone III. L'écart qui la sépare de la zone IV s'accroît

probablement sur le plan des valeurs car, la Manche orientale fournit une grande partie du poisson fin boulonnais.

— La zone IV. C'est, sur le plan des valeurs, la moins favorisée car on y pêche peu de poisson fin (un peu de limandes, de soles). Les captures sont essentiellement composées de maquereaux et de merlans.

V. Répartition de la production boulonnaise par espèces :

En 1949, le hareng entrainait pour 53 % dans le total des apports ; en 1960, il n'en représente plus que 23,7 %.

Or, non seulement, la production n'a pas, entre temps, diminué en quantité, mais elle a bien plutôt augmenté de 48,4 %.

Les espèces dont la capture a fortement progressé sont l'ânon, le flétan, le colin noir, la merluche blanche, l'élingue, le chien, le flet, le beaudroie, la rascasse, la morue ; ces espèces symbolisent la part grandissante prise par la Mer du Nord septentrionale (bordures du Plateau Continental et Talus de la Fosse norvégienne) dans la pêche boulonnaise. Il ne fait pas de doute qu'on doit attribuer l'essor de la pêche de ces poissons à l'appauvrissement des fonds de la Mer du Nord méridionale centrale et septentrionale (entre 57° 30 et 59° de latitude Nord).

Six espèces totalisent 103.436 tonnes, soit 85 % des apports en quantité (et 76,2 % en valeur) ; ce sont par ordre d'importance :

— le hareng	28.840 tonnes	20,250 millions NF.
— le maquereau	...	22.540 tonnes	15,709 millions NF.
— le merlan	21.495 tonnes	19,281 millions NF.
— le colin noir	17.653 tonnes	19,804 millions NF.
— la morue	6.877 tonnes	9,589 millions NF.
— l'ânon	6.029 tonnes	4,589 millions NF.

L'avenir de la production du poisson à Boulogne sera fonction de l'évolution de ces six espèces principales, on analysera, en détail, dans les pages qui suivent, la production de ces espèces pour éclairer, à la lueur des tendances actuelles, l'avenir de la production du poisson à Boulogne.

*
* *

I. La production du hareng (*Clupea Harengus*).

En 1960, les captures de hareng ont été les plus faibles de toutes celles effectuées depuis la Deuxième Guerre Mondiale.

Néanmoins, Boulogne reste le premier port de pêche de hareng de France et ce poisson est encore en tête du classement par espèces.

Lieux de pêche du hareng ¹⁶.

Le tableau suivant illustre la répartition de la production du hareng dans l'espace.

¹⁶. Chiffres de 1960.

	Mer du Nord Septentrionale Nord du 56° L. N	Mer du Nord Centrale et Méridionale et Manche Orientale	Plateau Celtique
Tonnage	13 771	11 558	3 510
Tonnage en % par rapport aux apports totaux de harengs à Boulogne	47,7	39,3	12,1

La Mer du Nord est la grande région productrice.

— Symptôme de la disparition du hareng en Mer du Nord méridionale et en Manche orientale, c'est la Mer du Nord septentrionale qui fournit les plus grandes quantités de hareng.

On a pu établir que 7.472 tonnes, soit 24,5 % et 6.299 tonnes, soit 23 % de la production totale de harengs, avaient été capturés à Utsire et à Fladen.

52 % des prises effectuées par les chalutiers industriels boulonnais proviennent de Mer du Nord septentrionale.

— La Mer du Nord centrale est responsable de 6,36 % des apports totaux soit :

0,52 % au Farn Deep
4,8 % au S. W. Spit et au Dogger Bank
1,04 % au Silver Pit

— La Mer du Nord méridionale et la Manche orientale.

La majorité des captures s'y font, en automne et au début de l'hiver, les chalutiers de pêche industrielle y ont pris, en 1960, près de 7.000 tonnes et les navires de pêche artisanale environ 2.500 tonnes soit, respectivement, 23,5 % et 8,9 % des pêches totales.

Le Plateau Celtique a fourni 12,1 % des captures soit :

10,40 % à Smalls
1,7 % à Inishtrahull.

Si l'on prend comme référence 1953, année de très bonnes prises de hareng et 1960, année très mauvaise, on constate que la production du hareng au cours du second semestre a beaucoup plus évolué que celle du premier semestre ; ceci révèle l'appauvrissement des fonds de pêche de Mer du Nord méridionale et de Manche orientale. Si l'on tient compte du fait qu'en 1953, les navires boulonnais allant pêcher au hareng à Smalls étaient rares, cet appauvrissement apparaît mieux encore.

Répartition de la production du hareng dans le temps.

En bonne comme en mauvaise année, les quatrième et troisième trimestres occupent, respectivement, la première et la seconde place au classement ; puis, viennent les premier et deuxième trimestres. Le tableau ci-dessous illustre ce phénomène.

	1953		1960		1960 par rapport à 1953
	tonnes	%	tonnes	%	
Janvier	1 883		1 477		
Février	932		1 719		
Mars	1 980		1 870		
1 ^{er} TRIMESTRE	4 796	8,2	5 056	17,7	+ 260
Avril	621		476		
Mai	159		248,5		
Juin	156		184		
2 ^e TRIMESTRE .	937	1,6	908,5	3,1	— 28,5
Juillet	2 153		580		
Août	5 934		3 171		
Septembre	11 027		4 553		
3 ^e TRIMESTRE .	19 115	32,9	8 304	29,1	— 10 811
Octobre	12 959		4 258		
Novembre	12 144		8 415		
Décembre	7 993		1.565		
4 ^e TRIMESTRE .	33 097	57,1	14 237	49,9	— 18 860
1 ^{er} SEMESTRE .	5 733	10	5 964	21	+ 231
2 ^e SEMESTRE .	52 202	90	22 541	79	— 29 661
Total harengs	57 946	100	28 505	100	— 29 441

En 1960 comme en 1953, les apports de hareng de la première moitié de l'année proviennent principalement de Mer du Nord septentrionale. En sept années, les prises du 1^{er} semestre sont restées à peu près stables (— 28,5 tonnes). Ce fait confirme ce qui a été dit antérieurement : les lieux de production de hareng au Nord du 56° de latitude Nord semblent s'être appauvris proportionnellement moins que ceux des zones méridionales.

Overfishing du hareng.

D'après les études entreprises par les chercheurs de l'I.S.T.P.M.¹⁷ il a été pêché au Sandettie (Mer du Nord méridionale) de moins en moins de hareng (31.677 tonnes en 1953 ; 8.458 tonnes en 1956...).

Les rendements par jour de pêche et par navire ont diminué de plus de moitié en dix ans ; en Mer du Nord méridionale et en Manche orientale.

*
* *

17. Institut Scientifique et Technique de Pêches Maritimes.

II. La production du maquereau (*Scomber Scombrus*).

La pêche du maquereau a toujours été, à Boulogne, sous la dépendance de celle du hareng. Elle commençait après la « saison ». Encore aujourd'hui, les prises maxima de maquereau de Norvège prennent place non pas en octobre, au moment des grandes concentrations dans le voisinage du Skagerrak (57°30 de latitude Nord à 58° de latitude Nord et 5° à 7° de longitude Est de Greenwich par 870 à 90 brasses) mais en février-mars (Utsire, Viking Bank), par 58° à 61°30 de latitude Nord et 2° à 5° de longitude Est de Greenwich.

En automne, en effet, les chalutiers en grande majorité se spécialisaient dans la capture du hareng de Mer du Nord centrale et méridionale.

Depuis deux à trois ans, la pêche du maquereau a pris un développement inconnu, en partie, à cause de la pénurie du hareng.

Répartition de la production du maquereau dans l'espace.

Les grandes régions principales du maquereau sont :

— Les accores de la Fosse norvégienne (octobre à avril).

— Le Fisher Bank (mars à mai).

— Le Dogger Bank et le banc Labadie (mai à septembre).

— Le Fladen (juillet à octobre).

— Les bancs Cockburn et Waterford (janvier-février).

— Comme pour le hareng, la Mer du Nord septentrionale est la grande région productrice. Les principaux secteurs de pêche du maquereau en Mer du Nord septentrionale sont les accores du Talus continental, le Ling Bank, le Skagerrak. En 1960, une grande partie des captures a été pêchée par 57°40 de latitude Nord (Fisher Bank).

— La Mer du Nord centrale, le Dogger Bank reste un secteur de prises importantes : environ 5.447 tonnes, soit 24,10 % des captures totales en 1960.

— Dans les eaux de Mer du Nord méridionale et à l'entrée de la Manche orientale les navires de pêche artisanale ont, en 1960, pêché 580 tonnes, soit, 2,6 % des quantités totales.

— Le Plateau Celtique a fourni, en 1960, 31,6 % des maquereaux pêchés par les navires boulonnais. Le tableau suivant résume la production boulonnaise de maquereau par zones de pêche.

	en Mer du Nord septentrionale	en Mer du Nord centrale et mé- ridionale et en Manche orientale	sur le Plateau Celtique
Quantités (en tonnes) ..	9 149	6 232	7 158
En % par rapport à la production totale de maquereau à Boulogne	40,5	27,58	31,6

Répartition de la production de maquereau dans le temps.

La période de grandes prises de maquereau se situe en été (3^e trimestre) et au printemps (2^e trimestre). Pour 1960, la répartition mensuelle en tonnes des apports a été la suivante :

Janvier	1 334	Juillet	1 546
Février	1 446	Août	2 843
Mars	1 184	Septembre	3 189
1^{er} TRIMESTRE		3^e TRIMESTRE	
3 960		7 578	
Avril	2 757	Octobre	2 809
Mai	3 729	Novembre	759
Juin	653	Décembre	291
2^e TRIMESTRE		4^e TRIMESTRE	
7 139		3 859	

Overfishing du maquereau.

Si l'on considère la hausse des apports de maquereau à Boulogne depuis une dizaine d'années, il ne semble pas qu'il y ait à enregistrer un appauvrissement des lieux de pêche des maquereaux.

Il est vrai que les maquereaux ne font pas l'objet d'une pêche aussi intensive que le hareng, à l'étranger surtout.

*
* *

III. Production de merlan (Gadus Merlangus).

Il a été débarqué, en 1960, à Boulogne, 21.455 tonnes de merlan provenant essentiellement de Mer du Nord et, pour une moindre part, de Mer d'Irlande et de la Baie de Liverpool.

Répartition de la production boulonnaise de merlan dans l'espace.

	Tonnage pêché en Mer du Nord septentrionale	Tonnage pêché en Mer du Nord centrale méridio- nale et en Manche Orientale	Tonnage pêché en Mer d'Irlande et en baie de Liverpool
Quantités (en tonnes)	8 898	10 786	1 820
en % par rap- port aux cap- tures de mer- lan	41,3 %	50,10 %	8,4 %

Ce sont les zones de la Mer du Nord centrale et méridionale et de la Manche orientale qui fournissent la majorité des apports de merlans capturés par les navires boulonnais.

— *Les principaux lieux de pêche de la Mer du Nord centrale sont :*

Les secteurs du Silver Pit, Skate Hole, Markham's Hole. Les chalutiers industriels de moyenne et petite catégorie y ont pris, en 1960, plus de 7.000 tonnes, soit, 32,5 % des quantités totales pêchées en 1960.

— Le secteur de Farn Deep d'où ont été extraites 873 tonnes, soit, 4,06 % de la production totale.

— Le secteur du Dogger Bank, au pied du banc : 500 tonnes, soit, 2,32 % des captures.

En Mer du Nord méridionale les principaux fonds de pêche de merlan sont, les secteurs de Smith Knoll, du North et du West Hinder, et la Sandettie. Les chalutiers de pêche industrielle y ont pris, en 1960, 1.085 tonnes de merlan. Des mêmes parages, et des secteurs de Manche orientale, les navires de pêche artisanale ont retiré 1.312 tonnes.

La Mer du Nord méridionale et l'entrée de la Manche côté Pas-de-Calais ont donc fourni, en 1960, 2.398 tonnes, soit, 11,5 % des apports totaux de merlan.

Pendant les mois de février, mars, avril, les chalutiers spécialisés dans la pêche du merlan ont capturé à Trévoise et en baie de Liverpool 1.820 tonnes de merlan, soit, 9,4 % des prises totales de merlan.

Répartition de la production de merlan dans le temps.

C'est durant le premier semestre que sont débarquées les plus grandes quantités de merlan : 12.211 tonnes contre 9.284 tonnes pendant le second semestre.

Le premier trimestre (7.468 tonnes) et le second trimestre (4.743 tonnes) produisent, en effet, plus que le troisième (4.649 tonnes) et que le quatrième (4.635 tonnes).

Le tableau suivant donne la répartition de la production mensuelle dans le temps et dans l'espace.

	Quantités débarquées à Boulogne (en Tonnes)	Quantités pêchées au Nord du 56° L. N. (en Tonnes)	Quantités pêchées en Mer centrale Méridionale en en Manche orientale (en Tonnes)	Quantités pêchées au Sud du 56° du Nord L. N. et à Trévoise et en Baie de Liverpool (en Tonnes)
Janvier ...	2 651	1 560	1 000	
Février ...	2 413	1 420		993
Mars	2 404	674		1 630
Avril	1 691	367		1 324
Mai	1 100	406		694
Juin	1 952	683	1 269	
Juillet	1 364	343	1 021	
Août	1 821	759	1 062	
Septembre	1 464	719	745	
Octobre ..	1 374	380	994	
Novembre	1 564	752	812	
Décembre	1 697	830	867	

Il y a quelques années, la pêche du merlan intéressait plus de chalutiers de pêche industrielle, qu'elle ne le fait actuellement. La taxation du prix du merlan à la consommation n'est pas étrangère à cet état de chose, on ne voit d'ailleurs pas comment on pourrait expliquer autrement la diminution des captures de merlan, car cette espèce, au dire des experts de l'I.S.T.P.M. n'est pas atteinte par les effets destructeurs de l'Overfishing.

Le merlan tend à être de moins en moins représenté au sein des espèces non saisonnières boulonnaises, et ceci est très regrettable, car ce poisson est très apprécié en France et à l'étranger.

*
* *

IV. *La Production du colin noir (Gadus Virens).*

Le colin noir (7.604 tonnes en 1951, 17.563 tonnes en 1960) n'a cessé d'occuper une place de plus en plus importante dans la production boulonnaise. L'évolution des apports de colin noir atteste l'intérêt croissant des boulonnais pour les lieux de pêche de Mer du Nord septentrionale.

Répartition de la production du colin noir dans l'espace.

Les chalutiers travaillant sur le Plateau Celtique pêchent parfois du colin noir (à peine 0,1 % de la production totale), mais 99,9 % du colin noir débarqué à Boulogne provient de Mer du Nord et du talus continental.

Les prises maxima ont lieu, en février et en mars, sur les bordures Nord et Nord-Ouest du Plateau des Shetlands et sur les versants de la Fosse norvégienne.

Répartition de la production de colin noir dans le temps.

En 1960, la répartition mensuelle et trimestrielle des apports de colin noir a été la suivante : (en tonnes).

Janvier	1 410	Juillet	622
Février	1 712	Août	1 205
Mars	3 118	Septembre	863
<hr/>		<hr/>	
1 ^{er} TRIMESTRE	6 240	3 ^e TRIMESTRE	2 689
<hr/>		<hr/>	
Avril	2 110	Octobre	1 065
Mai	2 260	Novembre	963
Juin	1 167	Décembre	1 169
<hr/>		<hr/>	
2 ^e TRIMESTRE	5 528	4 ^e TRIMESTRE	3 196

66,9 % des captures de colin noir ont été effectuées pendant le premier semestre de l'année.

Comme on l'a déjà énoncé plus haut, c'est surtout pendant les mois les plus froids qu'ont lieu les plus grandes prises.

A mesure que les lieux de pêche s'éloignent en latitude vers le Nord, les quantités de colin noir débarquées à Boulogne augmentent : c'est un symptôme qu'il convient de souligner à une époque où s'accroît le dépeuplement des fonds traditionnellement exploités. A mesure que les navires quittent et quitteront la Plateforme continentale les apports se composeront principalement de morue, de colin noir, d'ânon et de flétan.

*
**

V. La Production de la morue (*Gadus Callarias*).

Les chalutiers boulonnais ont livré au port en 1960, 6.877 tonnes de morue fraîche.

Répartition de la production de morue dans l'espace : la presque totalité de morues a été pêchée en Mer du Nord.

	Quantités pêchées en Mer du Nord septentrionale	Quantités pêchées en Mer du Nord centrale et méridionale et en Manche orientale	Quantités pêchées sur le Plateau Celtique
Quantités (en tonnes)	3 982	2 643	250
en % par rapport aux apports totaux de morue . . .	57,9	37,7	3,6

C'est la *Mer du Nord septentrionale* qui fournit les plus gros apports : plus de la moitié en 1960 : 57,9 %. Les chalutiers de pêche industrielle y ont capturé 64,3 % du total des morues pêchées par les navires de pêche industrielle.

La morue se pêche un peu partout, à Utsire, au Bressay, sur les bordures de la fosse norvégienne et du Plateau continental, il y a souvent une concordance entre les grandes prises de merlan et de morue.

En Mer du Nord Centrale, la morue se pêche en même temps que le merlan, dans les secteurs du Silver Pit, de Skate Hole, du Botney Gut, sur les versants du Dogger Bank ; en 1960, 1.195 tonnes, soit 16,90 % des apports de morue ont été capturés sur ces fonds. Il faut encore noter que la pêche sur les fonds du Farn Deep a intéressé 150 tonnes de morues (2,16 %).

En Mer du Nord méridionale et en Manche orientale : Les navires de pêche industrielle et de pêche artisanale (ceux-ci surtout) ont capturé 1.300 tonnes de morue (près de 29 % des prises totales de morue).

Les navires de pêche industrielle spécialisés dans la pêche du merlan ont, avec lui, capturé 250 tonnes de morue (4 % des apports

totaux de morue en 1960), sur le *Plateau Celtique* (Trévoise et baie de Liverpool).

Répartition de la production de morue dans le temps.

Les captures les plus importantes ont lieu pendant le second semestre, en Mer du Nord septentrionale et, au premier semestre, en Mer du Nord centrale et méridionale et en Manche orientale comme le montre le tableau suivant :

	Tonnage total de morue débarquée (en tonnes)	Tonnage pêché au Nord du 56° L. N. (en tonnes)	Tonnage pêché en Mer du Nord centrale et méridionale, en Manche orientale et sur le Plateau Celtique
Janvier	950	461	489
Février	446	240	206
Mars	332	208	124
Avril	174	129	45
Mai	378	228	150
Juin	900	328	572
Juillet	618	252	385
Août	695	380	315
Septembre ...	468	332	134
Octobre	380	149	230
Novembre	625	511	114
Décembre	891	759	131
1 ^{er} SEMESTRE	3 180	1 596	1 586
2 ^e SEMESTRE	3 697	2 386	1 309

Comme pour le colin noir, à mesure que les lieux de pêche deviennent plus septentrionaux, la production de morue tend à augmenter.

*
**

VI. *Production de l'ânon (Gadus Aeglefinus).*

Depuis 1951, ce poisson a pris une extension remarquable ; à cette époque avec 784 tonnes, il ne représentait que 0,68 % de la production totale boulonnaise alors qu'en 1960, avec 6.029 tonnes il comptait pour 5 % dans les rapports totaux. La production d'ânon a donc augmenté de 669 % entre 1951 et 1960.

C'est particulièrement depuis 1953 et 1957, que les plus grands progrès ont été accomplis par ce poisson.

Ils sont liés à la fois à la diminution du rendement de la pêche en Mer du Nord centrale et méridionale et à un chalutage plus intensif sur

les lieux de pêche septentrionaux. Comme pour le colin noir, on ne le capture pas au sud du 56° de latitude Nord ; les navires travaillant sur le Plateau Celtique en ramènent une quantité appréciable dont on n'a pu savoir exactement le montant.

*
* *

Avant de terminer cette revue des productions actuelles des principales espèces caractéristiques de la pêche boulonnaise, il convient de rappeler qu'à mesure que l'on se rapproche de l'extrémité septentrionale du Plateau continental et du talus continental, trois espèces : le colin noir, la morue, et l'ânon constituent la majorité des captures.

Le rôle croissant pris par ces trois espèces symbolise la vocation de plus en plus nordique des pêcheurs boulonnais. Il semble aussi consacrer, sinon la fin d'une époque, le début d'une autre : celle de la pêche du gros poisson par opposition à celle des espèces saisonnières, de celle du hareng en particulier.

*
* *

Au moment de clore ce chapitre sur les productions, il convient aussi de se souvenir des tendances principales qui ont pris naissance entre 1951 et 1960, de façon à être en mesure d'éclairer, à la lueur du présent, le futur immédiat.

Le tableau récapitulatif suivant résume l'évolution des productions de 1951 à 1960. Il permet de voir à quel point, en 10 années, la physionomie de la production boulonnaise s'est transformée (voir tableau page suivante).

Les captures d'espèces saisonnières, représentant, en 1951, 67 % du total des prises du port ne participent plus, en 1960, que dans une proportion de 42,6 % par rapport à la production totale.

En quantité, il a été pêché en 1960, 51.380 tonnes d'espèces saisonnières, contre 77.468 tonnes en 1951.

Les espèces non saisonnières reléguées, il y a dix ans, au second plan, totalisent en 1960 : 69.220 tonnes ; elles occupent, de ce fait, une prépondérance : 57,3 % dans les apports totaux de Boulogne.

Parmi les espèces non saisonnières, celles qui ont progressé le plus sont :

Dans la catégorie des poissons ronds :

— l'ânon	+ 669 %
— l'élingue	+ 345 %
— la morue	+ 321 %
— le colin noir	+ 132 %
— la merluche blanche	+ 50 %
— le maquereau	+ 18,5 %
— le merlan	+ 10,2 %

Ces sept espèces ont totalisé, en 1960, 27.438 tonnes de plus qu'en

Evolution générale des espèces saisonnières et non saisonnières et des poissons caractéristiques de la production boulonnaise de 1951 à 1960			
	sens de l'évolution	Différence 1960-1951 en tonnes)	Augmentation ou diminution en 1960 par rapport à 1951 en pourcentage
Production boulonnaise de poisson frais	+	5 236	+ 4,6
Production française de poisson frais ...	+	64 747	+ 21,2
Espèces saisonnières à Boulogne	—	— 26 088	— 33,6
Espèces non saisonnières à Boulogne .	+	31 324	+ 82
Espèces saisonnières en France	—	— 30 633	— 20,5
Espèces non saisonnières en France ..	+	95 380	+ 61
Hareng à Boulogne .	—	— 29 612	— 50,7
Maquereau à Boulogne	+	3 524	+ 18,5
Merlan à Boulogne .	+	1 987	+ 10,2
Colin noir à Boulogne	+	10 049	+ 132
Morue à Boulogne ..	+	5 244	+ 321
Anon à Boulogne ...	+	5 245	+ 669
Elingue à Boulogne ..	+	1 203	+ 345

1951. Elles ont compensé, en partie (92,6 %) les pertes causées à la production boulonnaise par la diminution des captures de hareng.

Dans la catégorie des poissons plats

La plie, la sole, la limande sole, la limande sloop ont contribué, en accusant une hausse de 1.797 tonnes en dix ans, à assurer, elles aussi, la permanence et l'évolution des apports boulonnais.

*
**

Si par rapport à 1938, les captures ont, en 1960, enregistré une hausse de plus de 30 %, entre 1951 et 1960, elles ne se sont pas accrues de plus de 4,6 %. C'est peu si l'on songe que, dans le même temps, la production nationale a augmenté de 21,2 %. C'est heureux si l'on prend conscience, qu'en dix ans, les apports de hareng ont diminué de 50,7 %.

Entre 1951 et 1960, la pierre d'angle sur laquelle reposait la production boulonnaise a donné des signes d'affaiblissement.

Il a fallu en quelques années, particulièrement après 1953, faire face à une perte de tonnage considérable, égale à plus du quart (25,6 %) de la production totale de 1951 : en 1960, il a été pêché 29.612 tonnes de harengs de moins qu'en 1951 et 30.206 tonnes de moins qu'en 1953.

Il faut y voir la conséquence de l'appauvrissement des fonds de pêche particulièrement de ceux de Mer du Nord centrale et méridionale et de la Manche Orientale.

*
**

Quatrième Partie

OVERFISHING ET APPAUVRISSEMENT DES FONDS DE PECHE FREQUENTES PAR LES BOULONNAIS

On entend, par *overfishing*, la surexploitation des lieux de pêche. L'*overfishing* se traduit par un appauvrissement de la faune.

— *l'overfishing est fonction de l'intensité de la pêche.*

Le fait est net pour le hareng de Mer du Nord méridionale et de la Manche orientale. Pendant les mois de novembre et de décembre, sur une étendue de 5 à 6 milles, au Sandettie, au Vergoyer, à l'Ailly, plus de 100 navires russes, polonais, allemands, hollandais et français chaulent côte-à-côte. Le rendement par jour et par navire qui était de 20 à 25 tonnes sur ces fonds en 1953 n'était plus que de 5 à 10 tonnes en 1960.

— *l'overfishing est fonction de l'engin de pêche utilisé.*

On accuse le chalut d'être l'agent principal de destruction. A la différence du filet dérivant ou des lignes, le chalut ne pêche pas entre deux eaux et ne reste pas immobile, mais il drague les fonds. Pour se faire une idée du résultat produit sur les fonds de pêche par le chalutage, il faut considérer que les chaluts et les panneaux de bois à semelle de fer, qui en commandent horizontalement l'ouverture, creusent dans le sol sous-marin des sillons profonds comparables à ceux du soc d'une charrue. Les chaluts drainent sur leur passage les œufs, les alevins, les poissons de toutes tailles, les coquillage, les pierres, les sédiments ; leur gueule ouverte capture tout.

On a tenté, notamment dans la Convention de Londres, de 1946, de remédier à cet état de chose en recommandant une dimension minima des mailles des filets ; mais, ce moyen ne semble pas avoir l'efficacité escomptée, les petits poissons restent, dans la poche du chalut, emprisonnés parmi les plus gros.

Symptômes de l'appauvrissement des fonds de pêche.

Si l'on compare, d'une part, l'évolution des moyens de production, en particulier la modernisation et l'industrialisation de la flotte de pêche et, d'autre part, l'évolution des prises de 1938 et surtout de 1955 à 1960, on remarque qu'à un accroissement considérable de la puissance des navires n'a pas correspondu une hausse des captures aussi sensible qu'on était en droit d'espérer.

La flotte de pêche boulonnaise est une flotte jeune.

En 1938, le nombre des navires de pêche âgés de moins de 15 ans n'atteignait pas 23 % du total ; plus de 77 % des navires avaient plus de 15 ans ; la grande majorité (58,9 %) avaient entre 20 et 40 ans.

En 1960, 54,4 % des chalutiers de pêche n'avaient pas 5 ans
 61,7 % des chalutiers de pêche n'avaient pas 10 ans
 89,6 % n'atteignaient pas 15 ans
 10,3 % seulement avaient plus de 15 ans, aucun n'avait plus de 40 ans.

La flotte de pêche est moins nombreuse mais plus puissante.

De 1938 à 1960, le nombre de bateaux de pêche qui était, en 1938 de 105 pour la flotte de pêche industrielle et de 101 pour la flotte de pêche artisanale est passé, en 1960, à 68¹⁸ pour la première et à 25 pour la seconde¹⁹.

Le tonnage total de la flotte boulonnaise n'a pas pourtant diminué que de près de 20 % par rapport à celui de 1938, alors que le nombre des navires a baissé de 54,90 %. Le tonnage moyen par navire est passé, de ce fait, de 174,19 tjb²⁰ en 1938 à 275,09 tjb en 1960. Pour la seule flotte industrielle l'évolution du tonnage moyen par navire a été la suivante :

— tonnage moyen en 1938 200 tjb
 — tonnage moyen en 1955 391,8 tjb
 — tonnage moyen en 1960 432,42 tjb

La puissance totale par navire de pêche s'est accrue de 1953 à 1960, de 37 % quant à la flotte de pêche industrielle ; elle a presque doublé en ce qui concerne la flottille artisanale.

La puissance moyenne par navire a été de 1953 à 1960 la suivante :

	Pêche artisanale (en CV)	Pêche industrielle (en CV)
1953	45	691
1955	48	753
1960	88	948

18. Sans les navires de Fécamp et Dieppe.

19. Sans les navires d'Étaples.

20. Tonnage de jauge brute.

Cependant, la productivité de la flotte de pêche boulonnaise est restée faible en dépit des progrès techniques (appareils électroniques aidant à la recherche et à la localisation du poisson) et la modernisation de la flotte.

Si les captures moyennes par navire ont augmenté de 1938 à 1960, et plus particulièrement de 1955 à 1960, le tonnage pêché par tonneau de jauge et par cheval a diminué tant dans la flotte artisanale que dans la flotte industrielle ; c'est ce qu'illustre le tableau suivant :

ANNEE	Par navire		Par tonneau de jauge brute		Par cheval de puissance	
	en tonnes	en % 1953 = 100	en tonnes	en % 1953 = 100	en tonnes	en % 1953 = 100
1953	1 385	100	3,87	100	3,07	100
1955	1 553	112,1	3,96	102,3	3,25	105,8
1960	1 520	109	3,68	95	1,6	52

L'année 1955 semble marquer l'apogée de la productivité par navire, par tonneau de jauge et par cheval.

Or, c'est précisément la date vers laquelle les unités de type « Corporation » (longueur maximum : 42 mètres, puissance maximum : 750 CV.) ont fait place à des chalutiers plus grands (50 à 60 mètres) et plus puissants (puissance maximum : 1.600 CV.). Il y a donc un rapport direct entre la croissance du navire et la diminution de la productivité.

Pour expliquer pourquoi cet accroissement du potentiel de capture n'a pas été accompagné d'une augmentation proportionnelle des prises, il faut bien invoquer le dépeuplement des fonds de pêche.

On a pu accuser l'armement boulonnais de pratiquer volontairement une politique de restriction des apports de façon à éviter une surproduction, le marché du poisson en France étant encore mal équipé, la capacité d'absorption assez limitée. C'est un argument qui aurait pu, à la rigueur, être invoqué en période « protectionniste », quand le producteur, par la grâce de l'Etat, était maître du marché intérieur. Mais, avancer une telle explication serait, aujourd'hui, faire preuve d'une méconnaissance de la mentalité de l'armement et de difficultés d'exploitation qui l'assaillent de plus en plus depuis 1955.

Ce serait, en effet, ignorer la concurrence des pays de l'Europe des Six, qui, bien qu'à ses débuts, est déjà et sera dans les années suivantes une réalité. L'armement boulonnais doit, désormais, lutter afin non seulement, de produire en vue d'exporter mais encore dans le but de défendre et de conserver le marché français.

Ce serait faire fi du réalisme des armateurs boulonnais : s'ils trouvaient suffisamment de poisson sur les lieux de pêche traditionnels, ils ne chercheraient pas à « s'aventurer » plus au Nord.

S'ils ont acquis une flotte plus puissante c'est parce qu'ils se

voyaient forcés de le faire, d'aller chercher beaucoup plus loin le poisson, qui faisait de plus en plus défaut aux latitudes plus méridionales.

Les frais entraînés par l'accroissement en puissance et en tonnage de leurs navires sont devenus plus lourds à supporter. Le prix de revient du kilo de poisson s'est, de ce fait, élevé au moment précis où il aurait fallu qu'il diminue pour permettre à l'armement de lutter efficacement contre la concurrence proche ou naissante des pays de la C.E.E.

Peut-on accuser l'armement boulonnais de pratiquer volontairement une politique de pêche à tendance malthusianiste ? Il ne semble pas.

S'ils étaient assurés de pouvoir remplir les cales de leurs navires, non plus à moitié ou au tiers de leur contenance, mais aux trois quarts, les armateurs boulonnais n'hésiteraient pas à le faire (quitte à peser sur le marché en favorisant le développement des débouchés en France et à l'étranger). La flotte actuelle exige pour son achat et son entretien des capitaux sans cesse accrus. Pour qu'ils rapportent suffisamment, il faut, soit que les navires vendent plus cher le poisson qu'ils livrent au port ; ce qui est exclu à court terme du fait de la concurrence consécutive à l'entrée en vigueur des Traités de Rome, soit qu'ils ramènent au port beaucoup plus de poisson — ce que les armateurs souhaitent — (les expériences récentes auxquelles ils se sont prêtés ²¹ le prouvent), sans toutefois oser beaucoup l'espérer. En effet, il existe bien des lieux de pêche plus productifs accessibles, sans grandes transformations, aux navires actuels, situés à trois, quatre ou cinq journées de route de Boulogne, dans les eaux proches des îles Feroë, de l'Islande, de la Norvège septentrionale. Mais, depuis 1960, la prétention émise par certains états — dont la Norvège et l'Islande — de reporter de 3 à 6 milles la limite de leurs eaux territoriales et des réserver, à partir de ces eaux, 6 autres milles à leurs navires de pêche nationaux ou à ceux des nations étrangères qui acceptent, en échange de cette faveur, de leur accorder des conditions douanières plus souples, permet de douter de la possibilité faite aux boulonnais de pouvoir travailler sur ces fonds poissonneux, la France ayant catégoriquement refusé de se prêter à un marché qui consacrerait la faillite de l'ancien Droit de la Mer et qui accentuerait la concurrence sur le marché du poisson.

En admettant qu'ils puissent le faire, ils ramèneraient, dans des conditions optima, 130 à 150 tonnes de poisson par voyage ²² et la durée de chaque marée oscillant entre 19 jours minima et 25 jours maxima, ce qui ne sera pas sans conséquences.

En effet, les navires boulonnais n'aiment pas s'absenter plus de 2 semaines. De plus, le poisson conservé à bord des navires 15 à 18 jours, même en cales réfrigérées, n'atteindra plus — au stade de la production — le même degré de fraîcheur, de qualité, que le poisson actuellement débarqué qui n'y séjourne pas plus de 7 à 9 jours. Or, l'armement boulonnais tient à livrer au marché du poisson de qualité.

En dehors des larges plateformes continentales les espèces sont moins variées ; elles se composent essentiellement, on l'a déjà dit, de

21. Notamment les voyages effectués sur les fonds proches des côtes septentrionales, de Norvège, en novembre et décembre 1961.

22. Actuellement 60 à 70 tonnes en moyenne, par voyage.

morue, de colin noir, d'ânon et de flétan. Or, la clientèle française se caractérise, en partie, par son goût du poisson divers. Il n'est pas certain non plus qu'un déplacement en latitude des lieux de pêche soit suffisant à assurer la rentabilité des navires. Certes, au lieu de 6 à 7 rotations trimestrielles, chacun des chalutiers n'en effectuerait plus que 4, mais les frais de route n'en diminueront pas pour autant car la distance est accrue et le temps de pêche ne se trouvera pas prolongé de façon suffisante.

Il est vrai que le chargement des navires sera plus grand : on peut escompter des captures trimestrielles de 500 à 600 tonnes en quatre rotations (entre 360 à 490 dans les 6 à 7 rotations actuelles) ; mais il serait encore insuffisant et le prix de revient ne subirait pas de diminution assez sensible pour alléger de façon notable les difficultés d'exploitation et permettre une concurrence aisée avec les pays de la C.E.E., dont l'Allemagne et l'Angleterre²³ principalement, grands producteurs dont le prix de revient du kilo de poisson est inférieur à celui de Boulogne.

Il faudrait pour qu'il soit utilisé au mieux que le chalutier boulonnais actuel²⁴, puisse livrer au port en 25 jours maximum : 200 à 250 tonnes de poisson. Cette perspective suppose la résolution de problèmes d'ordre politique (accords de pêche dans les eaux réservées) de problèmes humains, techniques, difficiles à résoudre.

Le puissant chalutier de pêche fraîche actuel est-il condamné à disparaître ? A-t-il fait son temps ?

Les déclarations faites, en mars 1960, par Monsieur Buron alors ministre des Travaux Publics devant l'Assemblée Générale du Comité Central des Pêches Maritimes, le Rapport Préliminaire présenté par Monsieur Grandval alors Secrétaire Général de la Marine Marchande devant la Commission des Pêches du Plan de Modernisation et d'Équipement semblèrent le laisser entendre.

Après avoir passé en revue les tendances de l'économie des pêches européennes, en particulier, celles du Royaume-Uni et de l'Allemagne, le Secrétaire général de la Marine Marchande leur opposant celles de la France déclara que celle-ci était en retard sur ses partenaires européens. Les pays d'Europe devant par la suite, faire à la France une concurrence de plus en plus grande, il faudra, dit en substance, M. Grandval, produire davantage ; les mers actuellement exploitées n'étant plus suffisamment peuplées, il faudra que les navires partent loin capturer le poisson nécessaire.

Dans ce but, l'armement reçut la certitude qu'il pourrait compter sur le Ministère des Travaux Publics et le Secrétariat Général pour aménager, transformer ses navires en congélateurs, en chalutier pêchant par l'arrière ou pour installer dans les cales des navires des réfrigérateurs. « Le navire-usine paraît un moyen efficace de lutte contre la concurrence du marché et de la production » poursuivait M. Grandval. Cette adaptation suppose une révolution totale des *industries de la pêche* : à la Société d'armement, à caractère familial doit faire place la

23. Si, comme il est vraisemblable, la Grande-Bretagne adhère au Marché Commun.

24. Il s'agit, ici, du grand chalutier industriel.

grande Société de capitaux, ce qui suppose une concentration des armements ; la distribution et la commercialisation archaïques devront s'équiper en matériel moderne pour assurer l'écoulement des espèces réfrigérées et surgelées.

Cette double adaptation au stade de la production et de la commercialisation est nécessaire car, pensent les Pouvoirs Publics, le grand chalutier de pêche fraîche actuel, bien que moderne, reste classique et apparaît, d'ores et déjà, démodé. On ne peut donc envisager d'en continuer la construction. Il faudra se contenter d'amortir ces bateaux en augmentant les apports et préparer — dans l'entre-temps — le chalutier de l'avenir.

La politique préconisée par la Marine marchande a été jugée audacieuse et prématurée par l'armement boulonnais. Les producteurs ne pensent pas que le navire-usine soit la bonne solution et que le poisson congelé soit le moyen de lutter efficacement au sein de la C.E.E. et de l'ancienne O.E.C.E. ; les arguments qu'ils avancent à l'appui de leur thèse sont les suivants : le navire-usine coûte cher à l'achat, son exploitation est proportionnellement aussi coûteuse, sinon plus, que celle des navires classiques actuels ; les marins boulonnais n'aiment pas les voyages au long cours ; Boulogne ne pourra pas lutter à armes égales — quoique l'on fasse dans le domaine des moyens de captures — avec les pays grands producteurs de poisson tels que la Norvège ou l'Angleterre et l'Allemagne ; d'une part, parce que les chalutiers français n'ont pas le droit de pêcher sur certaines eaux réservées, d'autre part, parce que les conditions d'exploitations sont plus lourdes en France du fait du régime fiscal et du régime social et salarial ; enfin et surtout, il n'existe pas, à l'heure actuelle, de marché congelé en France, la chaîne de froid au stade de la commercialisation est inexistante, les armateurs ne peuvent donc s'équiper en congélateurs car ils ne seraient pas certains de trouver acquéreurs pour leurs produits congelés.

L'armement boulonnais croit pouvoir surmonter sans grande révolution la conjoncture nouvelle créée par l'ouverture des frontières douanières si la Marine marchande et les Travaux Publics veulent bien l'aider avec les instruments qu'elle a acquis chèrement. Il ne rejette pas a priori la thèse des Pouvoirs Publics, il la juge prématurée seulement. Il ne s'équiperait qu'au fur et à mesure de l'ouverture du marché du congelé et de l'établissement de la chaîne du froid — sans rupture — du quai au consommateur.

En attendant, la profession est décidée à exploiter tous les fonds de pêche productifs accessibles à ses navires classiques dépourvus d'installations congélatrices. Ces lieux sont, de ce fait, limités dans l'espace car, pour maintenir au poisson un maximum de qualité, les voyages ne doivent pas dépasser 25 jours.

Pour atténuer la concurrence, elle conseille, d'une part, de créer au sein du Marché Commun, une Commission des pêches habilitée à définir une politique de pêche commune entre les pays partenaires et, d'autre part, d'appliquer à la lettre les traités de Rome, en particulier, la clause établissant un Tarif Extérieur commun et une harmonisation des charges salariales et sociales dans les pays membres (celles-ci pesant

lourdeur sur l'exploitation française du fait de l'avance prise dans le domaine social par la France.

Ces deux mesures seraient susceptibles de combler, en partie, la marge qui sépare les prix de revient du kilo de poisson en France et en Europe.

*
**

L'exploitation des chalutiers boulonnais est devenue, principalement ces dernières années, plus lourde qu'auparavant. Elle est rendue plus pénible du fait de l'achat de chalutiers coûteux qu'il convient d'amortir en moins de 10 ans, ce qui inflige à l'armateur une surcharge annuelle de 40 millions d'anciens francs par chalutiers de type 1955-1960²⁵. Depuis 1958, le prix moyen du poisson n'a subi qu'une hausse minime (2 % environ) alors que le prix des carburants liquides livrés à la pêche a augmenté de près de 20 %.

Il semble que l'aide accordée par les Pouvoirs Publics français à l'armement soit inférieure à celle procurée aux professionnels européens par leurs gouvernements respectifs. Or, pour que les années prochaines la production boulonnaise puisse se maintenir à défaut de progresser, il est nécessaire que plusieurs actions soient entreprises à l'échelon gouvernemental pour que, d'une part, soient étendues les possibilités de capture (lieux de pêche plus productifs que ceux actuellement exploités, mise en place d'une chaîne du frais²⁶ et d'une chaîne du froid²⁷ qui permette aux navires semi congélateurs en chantier²⁸ de trouver des clients à leur retour de pêche) pour que soient améliorées les conditions d'exploitation des navires actuels et que, de ce fait, soit rendue possible l'acquisition de nouveaux navires plus adaptés aux nouveaux fonds de pêche plus lointains.

L'armement a fort à faire, il lui faut s'efforcer d'accroître sa puissance financière en acceptant un certain regroupement des comptoirs autour de quelques sociétés afin de lutter efficacement avec des moyens puissants analogues à ceux des concurrents de la C.E.E. présente et future. Pour y parvenir, il lui faudra affronter de réelles difficultés : il devra notamment consentir à perdre, en partie, sa mentalité individualiste : il ne saura, en aucun cas, être question de sacrifier l'intérêt des marins et de ceux qui vivent de la pêche. L'aide des Pouvoirs Publics lui faciliterait la tâche, mais l'expérience des récentes années a montré qu'il ne fallait pas trop attendre des Pouvoirs Publics qui, jusqu'ici, n'ont pu satisfaire les besoins des producteurs de poissons : la C.E.E. reste synonyme de petite zone de libération des échanges entre la France, l'Allemagne, le Benelux, l'Italie ; elle n'a pas atteint — tout au moins en ce qui concerne le poisson — le but qui lui avait été assigné : créer un marché commun ; la pêche n'est pas représentée efficacement dans les commissions du Conseil Economique de Bruxelles ;

25. Le prix d'achat d'un tel chalutier s'élève à 300 millions d'anciens francs.

26. Installation de moyens de transports, de stockage, de vitrines réfrigérées.

27. Installation de moyens de transports, de stockage, de vitrines réfrigérées.

28. Il semble qu'il y ait au moins 2 navires semi congélateurs en chantier destinés à Boulogne.

pourtant, elle a été, dans les accords de Rome, assimilée à l'agriculture. Dans l'agriculture, la pêche fait figure de parent pauvre ; quand on parle agriculture au Conseil de l'Europe, tout comme en France, on pense céréales, fruits, légumes, viande, lait... mais non poisson.

Il existe dans les Traités de Rome une période transitoire qui doit être mise à profit par les professionnels de la pêche pour réfléchir, tenter des expériences, s'organiser en fonction des nouvelles conditions de pêche, en fonction surtout de l'éloignement des lieux de pêche plus peuplés.

Le problème le plus angoissant ne se situe pas tant au niveau du marché qu'au niveau de la production : avec le temps, Boulogne paraît de plus en plus défavorablement située géographiquement, par rapport aux lieux de pêche riches...

Une adaptation nouvelle s'impose.

*
**

Conclusion

Quelle sera la physionomie de la flotte dans dix ans ?

Pour le savoir, il faudrait que soient résolus de nombreux problèmes, notamment celui de la recherche des fonds poissonneux. Mais on peut, dès à présent, pressentir que le Plateau Continental et ses bordures pourraient bien être réservés aux navires de pêche artisanale et aux chalutiers de pêche industrielle de puissance et de tonnage moyens.

Les chalutiers les plus puissants se contenteraient d'y faire quelques traicts de chalut — si cela en vaut la peine — au retour de voyages sur les fonds de Terre-Neuve, d'Islande, de Norvège et des Iles Feroë, peut-être même ceux de Mer de Barentz, du Groenland, du Labrador.

Le déplacement en latitude des lieux de pêche boulonnais devrait métamorphoser dans les dix prochaines années, la physionomie du port : de nombreux centres de stockage de poisson congelé pourraient surgir à côté des halles couvertes actuelles. Les navires semi-congélateurs pêchant par l'arrière pourraient relayer petit à petit, les grands chalutiers classiques sans toutefois faire disparaître le poisson frais. Parallèlement, la société d'armement achèvera de perdre son caractère individualiste au profit de la coopérative artisanale ou de la grande société industrielle par actions.

*
**

La crise des lieux de pêche pose de nombreux points d'interrogation auxquels il est difficile de répondre : les professionnels cherchent des solutions, ils hésitent ; de leur capacité d'adaptation dépendra l'avenir de la production du poisson à Boulogne et l'avenir de la Région boulonnaise, qui lui est étroitement lié.

J. GERME.